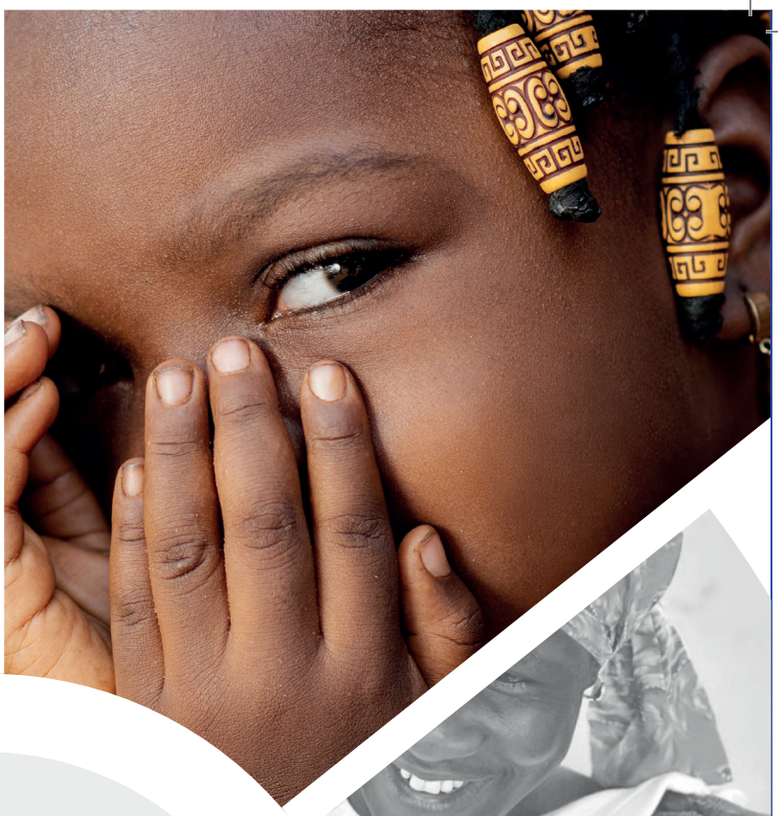
RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un peuple – Un but – Une foi

PRIMATURE

CNLS
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA DU SÉNÉGAL

ISO 9001:2015 BUREAU VERITAS Certification







RAPPORT ANNUEL CNLS 2025







JUIN 2026







CHU FANN Code postal : 25927
Ville : Dakar - Pays : SENEGAL
Tél : 33 869 09 09 - Email : cnls@cnls.gouv.sn
www.cnls-senegal.org

N° Vert 800 00 30 30

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux 5
Liste des figures 5
Liste des abreviations 6
Mot d'introduction 10

1. SITUATION DU VIH/SIDA AU SENEGAL 12
1.1. Profil épidémiologique du VIH au Sénégal 13
1.2. Prévalence du VIH dans la population générale 13
1.3. Prévalence chez les populations hautement vulnérables 14
1.4. Nouvelles infections à VIH 14
1.5. Évolution des nouvelles infections et des décès liés au Sida 15
1.6. Le VIH et ses Comorbidités 16

2. COORDINATION DE LA RIPOSTE AU SIDA 18
2.1. Conseil National de Lutte contre le Sida 19
2.2. Cadre institutionnel de la riposte au sida 21

3. FINANCEMENT DE LA RIPOSTE AU SIDA 22
3.1. Les sources de financement 23
3.2. La répartition du financement de la riposte au sida 23

4. RESULTATS 26
4.1 Prévention dans la population générale et les populations cibles 27
4.2. Élimination de la Transmission Mère Enfant du VIH 29
4.3. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH 33
4.4. Gestion des médicaments ARV, réactifs et autres produits médicaux 35

5. COORDINATION ET GOUVERNANCE 38
5.1. Élaboration et Suivi de la mise en oeuvre de la Stratégie nationale de lutte contre le SIDA 39
5.2. Gouvernance et suivi de l'exécution des budgets alloués aux programmes/projets nationaux de lutte contre le SIDA, conformément aux principes de bonne gestion financière 41
5.3. Appui et suivi évaluation des plans sectoriels et régionaux 47
5.4. Coordination et Mobilisation des ressources et des partenaires de la riposte au sida 58
5.5. Gestion de l'information stratégique 63

6. AMELIORATION DU SYSTEME DE GESTION 66
6.1. Audit externe du programme 69
6.2. Audit interne 69

7. BILAN SOCIAL DU SE/CNLS 70
7.1. Ressources Humaines du CNLS 71
7.2. Plan d'Intégration et de pérennisation des ressources humaines du SE/CNLS 75

8. EXECUTION BUDGETAIRE 2025 76

9. DEFIS ET PERSPECTIVES 80

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Résumé du profil pays selon Spectrum 2025 13
Tableau 2. Sources de financement de la riposte, 2025 23
Tableau 3. Paysage des financements de la lutte contre le sida de 2024 à 2030 24
Tableau 4. Répartition en nombre des préservatifs distribués selon le type, Sénégal 2025 27
Tableau 5. Répartition des personnes dépistées et des cas positifs selon la région, 2025 28
Tableau 6. Résultats des activités de préventions et de prise en charge des CDI, 2025 29
Tableau 7. Évolution des indicateurs de la PTME 2018-2025 30
Tableau 8. Exécution budget État 2014 à 2025 36
Tableau 9. Achats Wambo, fournisseurs locaux et maintenance 37
Tableau 10.Evolution du personnel entre 2024 et 2025 72
Tableau 11. Sources de Financement du CNLS, 2025 77
Tableau 12. Budget 2025 alloué aux ministères sectoriels 78
Tableau 13. Suivi de l'exécution par catégorie de coût au 31 décembre 2025 79

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Évolution de la prévalence du VIH, Sénégal 2005-2025 13
Figure 2. Répartition des nouvelles infections au VIH selon le groupe d'âge, 2025 ... 14
Figure 3. Évolution des nouvelles infections chez les adolescents, Sénégal 2019-2025 15
Figure 4. Évolution des nouvelles infections et décès, Sénégal 2005-2025 15
Figure 5. Répartition des syndromes d'IST 16
Figure 6. Organisation institutionnelle de la Riposte au sida 21
Figure 7 . Répartition des financements de la riposte au sida en 2025 23
Figure 8. Évolution (%) des indicateurs PTME de 2021 à 2025 31
Figure 9. Répartition des patients sous ARV selon le sexe et l'âge en 2025 au Sénégal 33
Figure 10. Répartition des patients sous traitement ARV selon la région au Sénégal en 2025 32
Figure 11. Évolution des PVVIH sous traitement ARV au Sénégal de 2013 à 2025 33
Figure 12. Cascade globale des cibles des 95-95-95 au Sénégal en 2025 33
Figure 13. Cascade des cibles des 95-95-95 chez les enfants au Sénégal en 2025 34
Figure 14. Timeline Soumission GC8 59
Figure 15. Changements stratégiques GC8 59

LISTE DES ABREVIATIONS

ARV	Antirétroviraux
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CDC	Centres pour le contrôle et la prévention des maladies
CDI	Consommateurs de Drogues Injectables
CDLS	Comité Départemental de Lutte contre le Sida
CNLS	Conseil National de Lutte contre le Sida
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
CMU	Couverture Maladie Universelle
CRLS	Comité Régional de Lutte contre le sida
EDS	Enquête Démographique et de Santé Continue
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé à indicateurs Multiples
ELIHoS	Évaluer les interventions de prévention des IST et du VIH auprès des homosexuels masculins au Sénégal
ENSC	Enquête Nationale de Surveillance Combinée
eTME	Élimination de la Transmission Mère Enfant
EpIC	Epidemic Control
EVVIH	Enfants vivant avec le VIH
FAISE	Fond d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
FHI 360	Family Health International
FM	Fonds mondial
GAM	Global AIDS Monitoring

GAS	Gestion Approvisionnement et Stock
HSH	Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes
IEC	Information - Éducation - Communication
IST	Infection Sexuellement Transmissible
JSSS	Journées Scientifiques Sida du Sénégal
LBV	Laboratoire de Bactériologie et Virologie
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
OEV	Orphelins et Enfants rendus vulnérables par le VIH/sida
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la Société Civile
PEC	Prise En Charge
PEPFAR	Plan d'Urgence Présidentiel de Lutte contre le SIDA
PH	Personnes Handicapées
PNA	Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
PPE	Prophylaxie Post-Exposition
PRA	Pharmacie Régionale d'Approvisionnement

PS	Professionnelle du Sexe
PSC	Professionnelle du Sexe Clandestine
PSNLS/PSN	Plan stratégique National de Lutte contre le Sida
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTME	Prévention Transmission Mère-Enfant
PrEP	Prophylaxie Pré-Exposition
PVVIH	Personne vivant avec le VIH
S&E	Suivi et Évaluation
SE/CNLS	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida
SENCAS	Système Électronique de Notification des Cas
SIBED	Système d'Identification Biométrique par Empreinte Digitale
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
TATARSEN	Test All Treat All and Retain All in Senegal
UDSEN	Usagers de Drogues au Sénégal
UGAF	Unité de Gestion Administrative et Financière
UGRH	Unité de Gestion des Ressources Humaines
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UP	Unité Programmatique
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USER	Unité de Suivi Évaluation et Recherche
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine


C Pan Pf



Docteur Safiatou THIAM

Secrétaire Exécutive

MOT D'INTRO-DUCTION

Le Rapport annuel 2025 du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) paraît à un moment charnière de la riposte au VIH. Alors que le monde s'est engagé à mettre fin au sida comme menace de santé publique d'ici 2030, les progrès accomplis au cours des dernières décennies sont aujourd'hui fragilisés par une baisse sans précédent des financements nationaux et internationaux, notamment ceux du Fonds mondial et du PEPFAR, ainsi que par la persistance de la stigmatisation et des discriminations qui continuent d'entraver l'accès des populations les plus vulnérables aux services de santé.

Dans ce contexte, le Sénégal, à travers la voix du CNLS, réaffirme que la lutte contre le sida demeure une priorité de santé publique. Ainsi, préserver les acquis exige de renforcer la mobilisation des ressources nationales, de consolider notre système de santé, de promouvoir les droits humains et de maintenir des interventions de prévention, de dépistage et de traitement fondées sur les données probantes.

Malgré ce contexte particulièrement contraignant, l'année 2025 a été marquée par des avancées significatives avec 43 347 personnes qui connaissent leur statut sérologique et 39 990 personnes mises sous traitements antirétroviraux, le renforcement de la prévention de la transmission mère-enfant du VIH ainsi que la poursuite d'interventions ciblées en faveur des populations les plus vulnérables.

Toutefois, ces progrès sont menacés par une riposte toujours dépendante des ressources internationales, l'augmentation des nouvelles infections notée dans l'ensemble des tranches d'âge, avec une vulnérabilité particulièrement marquée chez les jeunes de 15 à 24 ans.

Cette situation rappelle que les acquis sont fragiles et souligne l'urgence de renforcer les stratégies de prévention. C'est pourquoi la prévention du VIH, notamment auprès des adolescent.e.s. et des jeunes filles et garçons, ainsi que le développement d'actions de sensibilisation adaptées, ont été replacés au cœur des priorités de la riposte au VIH.

Les résultats présentés dans le présent rapport témoignent de la solidité de notre approche multisectorielle et de l'engagement constant de l'État, des communautés, de la société civile, des partenaires techniques et financiers ainsi que des personnes vivant avec le VIH (PVVIH).

Ce rapport illustre autant les progrès accomplis que les défis qui restent à relever dans la riposte au sida. Il nous rappelle qu'au-delà des indicateurs, la riposte repose avant tout sur des femmes et des hommes engagés, convaincus qu'aucune personne ne doit être laissée de côté.

À travers la publication de ce rapport, le Conseil National de Lutte contre le Sida réaffirme sa détermination à conduire une riposte plus résiliente, plus innovante et plus durable.

Mettre fin au sida d'ici 2030 sera possible grâce à un engagement politique fort, un investissement national durable et la lutte contre les inégalités qui constituent les fondements de notre action collective.



1. SITUATION DU VIH/SIDA AU SENEGAL

1.1. Profil épidémiologique du VIH au Sénégal

Selon les estimations Spectrum, au Sénégal en 2025, le nombre de PVVIH (adultes et enfants) est estimé à 51 913 personnes dont près de 29 781 femmes de 15 ans et plus et 2 990 enfants de moins de 15 ans comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Résumé du profil pays selon Spectrum 2025

Adultes et enfants vivant avec le VIH	51 913
Adultes âgés de 15 ans et plus vivant avec le VIH	48 923
Enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH	2 990
Femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec le VIH	29 781
Hommes âgés de 15 ans et plus vivant avec le VIH	19 142
Prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans	0.36

Sources : Spectrum, ONUSIDA 2025

1.2. Prévalence du VIH dans la population générale

Le profil épidémiologique du sida au Sénégal est de type concentré avec une prévalence basse dans la population générale et élevée dans certaines zones géographiques et chez les populations les plus vulnérables.

Les estimations du Spectrum montrent depuis 2005, une baisse globale de la prévalence passant de 0,69 % à 0,36%. On note une stabilisation de la prévalence avec une légère hausse depuis 2022.

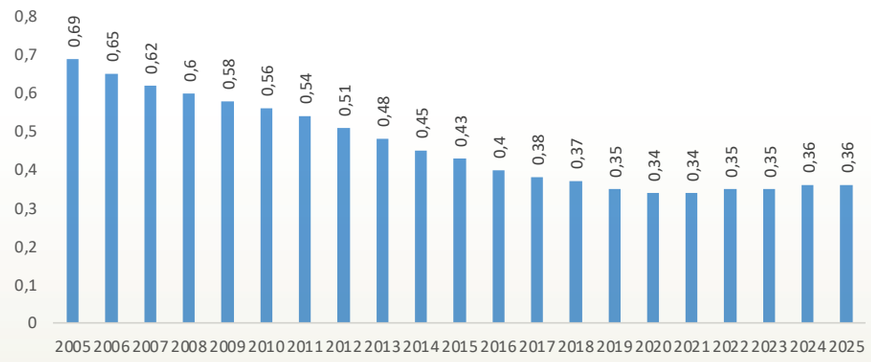


Figure 1. Évolution de la prévalence du VIH, Sénégal 2005-2025

Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2025

1.3. Prévalence chez les populations hautement vulnérables

1.3.1. Professionnelles du sexe

La prévalence du VIH chez les femmes professionnelles du sexe connait une baisse régulière depuis 2010 avec des prévalences respectives de 18,5 % (2010), 6,6 % (2015), 5,8 % en 2019 et 2,8 % (ENSC, 2010, 2015, 2019 et IBBS 2024).

1.3.2. Hommes hautement à risque

Les hommes à risque représentent la population qui par leurs attitudes et comportements présentent un risque élevé de contracter le VIH. Ces personnes sont identifiées après une évaluation des risques. La prévalence du VIH dans des groupes d'hommes ayant des risques élevés, a montré une variation selon les différentes études entre 2014 et 2024 passant de 17,8 %, 27,6 % à 45 % (ELIHoS, 2014, ECHSH, 2017, IBBS 2024).

1.3.3. Consommateurs de drogues injectables (CDI)

Les enquêtes de prévalence du VIH chez les CDI montrent une tendance à la baisse depuis 2011 (UDSEN) avec une prévalence de 5,2 %, l'enquête PARECO avec une prévalence de 3,7 % et l'IBBS 2024 (1,9 %).

1.3.4. Autres populations vulnérables

- **Prisonniers :** la prévalence du VIH est de 2,1 % (ENSC, 2019).
- **Personnes en situation d'handicapées :** la prévalence du VIH est de 1,9 % (ENSC, 2015).

1.4. Nouvelles infections à VIH

En 2025, les nouvelles infections ont augmenté dans toutes les tranches d'âge sauf chez les enfants de 0 à 14 ans et les personnes de 50 ans et plus.

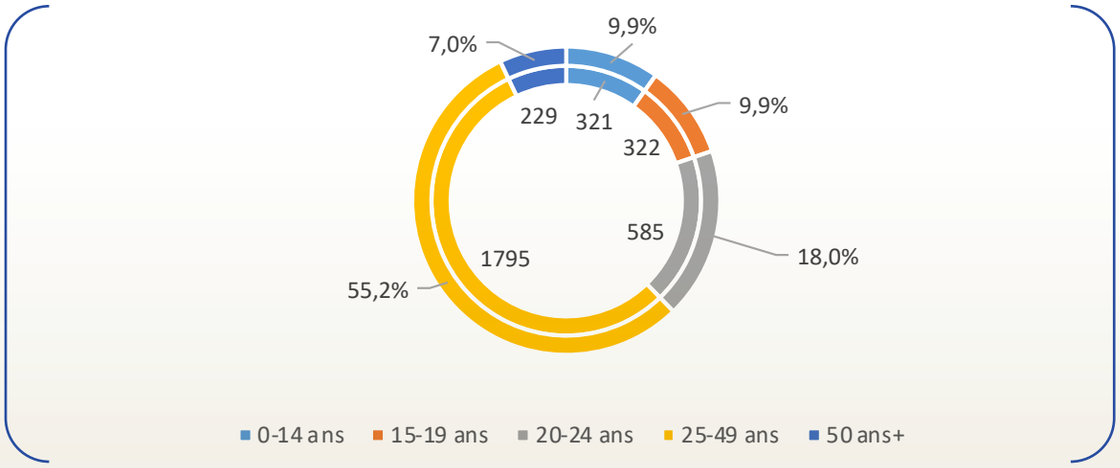


Figure 2. Répartition des nouvelles infections au VIH selon le groupe d'âge, 2025

Sources : Estimation Spectrum ONUSIDA, 2025

Une attention particulière doit être accordée aux adolescent.e.s. et aux jeunes filles et garçons. La proportion d'adolescent.e.s. nouvellement infectés chaque année, augmente régulièrement passant de 14,6 % en 2023, 16,8 % en 2024 et 27,9 % en 2025.

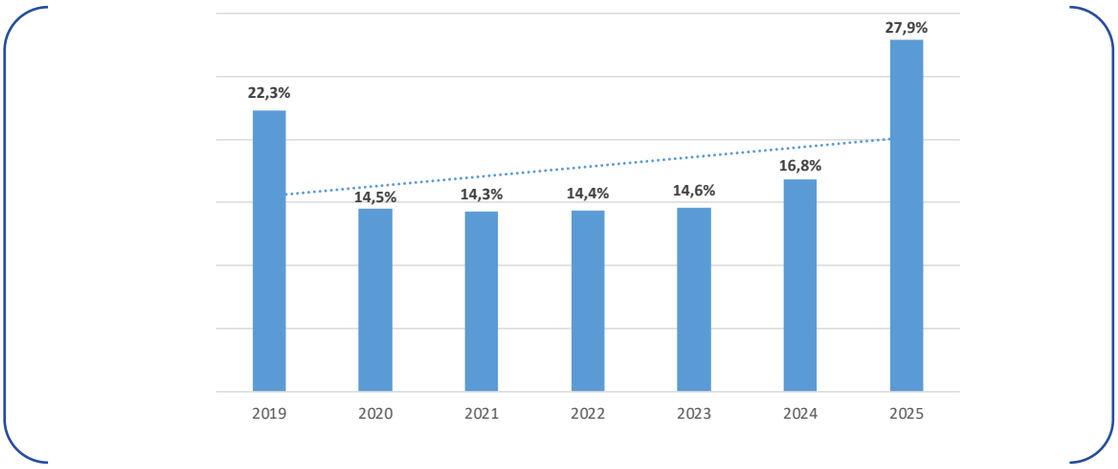


Figure 3. Évolution des nouvelles infections chez les adolescents, Sénégal 2019-2025

Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2025

1.5. Évolution des nouvelles infections et des décès liés au Sida

Les nouvelles infections à VIH enregistrent une tendance à l'augmentation depuis 2020. En effet, après une baisse régulière observée entre 2005 et 2019 soit respectivement, 3 863 et 1 569, les estimations montrent une augmentation avec un pic en 2023 suivi d'une baisse sur les périodes 2024 et 2025 *(Figure 4)*.

Les décès liés au sida sont estimés à environ 877 en 2025. Selon les données du Spectrum, une baisse régulière des décès est notée depuis 2013 *(Spectrum ONUSIDA, 2025)*.

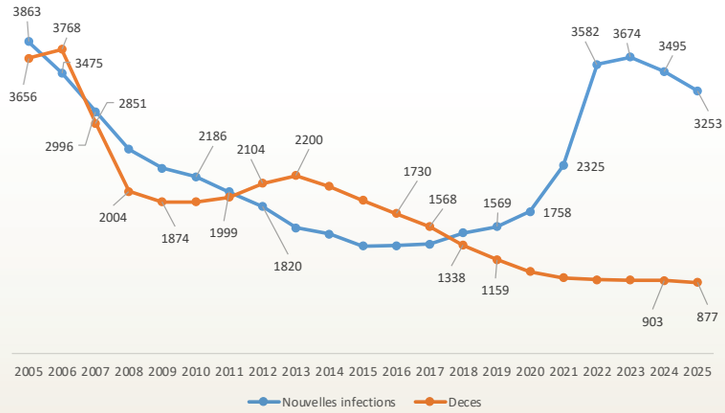


Figure 4. Évolution des nouvelles infections et décès, Sénégal 2005-2025

Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2025

1.6. Le VIH et ses Comorbidités

1.6.1. Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Durant l'année 2025, un total **226 488** cas d'IST ont été notifiés dont **217 680 (96,1 %)** chez les femmes selon les données de routine recueillies auprès des sites de prise en charge des IST.

L'écoulement génital reste le syndrome le plus répertorié (113 887) soit 50,2 % de l'ensemble des notifications, suivi des douleurs abdominales basses (44.8 %) et des ulcérations génitales (5.0 %). L'écoulement génital est plus fréquemment répertorié chez les femmes.

La proportion des cas de syphilis positifs diagnostiqués au laboratoire est de 1,3 % pour les deux sexes (Hommes 1,4 % ; Femmes 1,2 %).

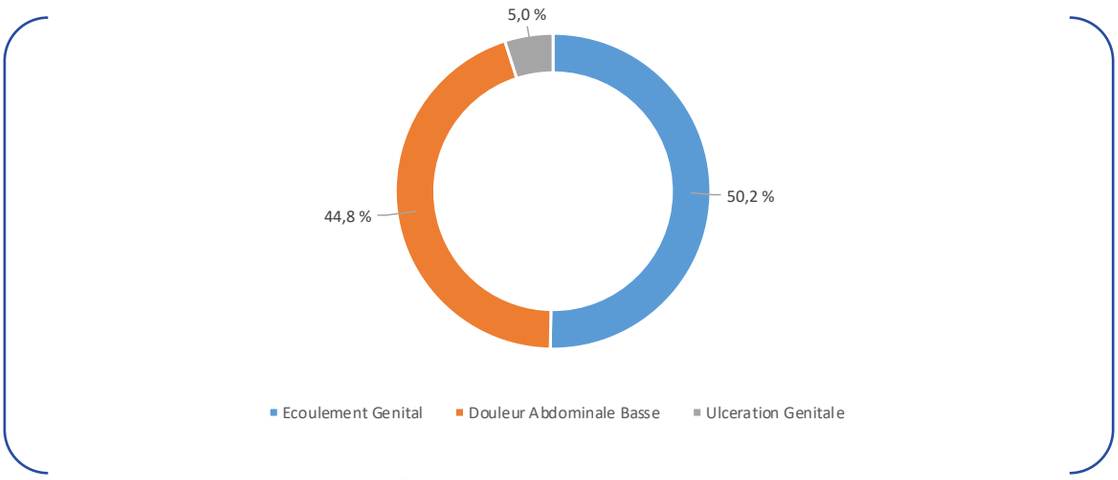


Figure 5. Répartition des syndromes d'IST

Source : Données de routines 2025

Chez les populations hautement vulnérables, de fortes proportions de syphilis sont observées notamment, chez les hommes à risque (32,0 %), les consommateurs de drogues injectables (CDI), 9,0 % et les professionnelles du sexe (PS) 5,0 %.

1.6.2. Co-infection VIH et Tuberculose

Au cours de l'année 2025, **16 158** cas de tuberculose (TB) ont été enregistrés. Parmi eux, **15 845** patients ont bénéficié d'un dépistage du VIH, soit une proportion de 98,1 % contre 94,7 % en 2024. Ce résultat traduit la très bonne intégration des activités de dépistage VIH dans les services de prise en charge de la tuberculose.

Le dépistage a permis d'identifier **627 nouveaux cas de co-infection TB/VIH**, représentant un taux de positivité de 4,0 %. Ce taux de co-infection était de 3,9 % en 2023 et 4,4 % en 2024.

Dans le cadre de la prise en charge des patients co-infectés, 593 personnes ont été mises sous prophylaxie au cotrimoxazole, soit 94,6 % comparativement à 74,0 % en 2024.

Parmi les 627 nouveaux cas de co-infection, 569 patients co-infectés ont été mis sous traitement antirétroviral (ARV) soit 90,7 %.

1.6.3. Co-infection VIH et virus de l'hépatite B

Les données de routine collectées au cours de l'année 2025 révèlent une séroprévalence de l'hépatite B à 9,5 % d'AgHBs positif parmi les patients testés. Le taux de réalisation du test de l'AgHBs chez les PVVIH nouvellement mises sous TAR est de 38,2 %.

Les prévalences de l'hépatite B observées chez les populations hautement vulnérables sont supérieures à celles de la population générale. En effet, les consommateurs de drogues injectables (CDI) présentent une prévalence de 12,0 %, les hommes à risque 10,0% et les professionnelles du sexe 8,0 % (IBBS, 2024).

1.6.4. Co-infection VIH et virus de l'hépatite C

Il n'y a pas de données pour l'hépatite C enregistrées dans la population générale. Cependant, chez les populations hautement vulnérables, la plus forte prévalence des Hépatites C est enregistrée parmi les consommateurs de drogues injectables (CDI) avec 8,0 %, suivi des hommes à risque (2, 0 %) et des professionnelles du sexe soit 0,2 % (IBBS, 2024)





2. COORDINATION DE LA RIPOSTE AU SIDA

2.1. Conseil National de Lutte contre le Sida

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), organe politique d'orientation stratégique et de décision, constitue l'instance politique de la lutte contre le SIDA au Sénégal. Il a été créé par Décret 2001-1603, puis réorganisé en 2005 par le Décret 2005-550 et ensuite par le Décret 2020-1801 du 24 septembre 2020 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du CNLS.

En 2026, le décret 2026-08 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national de Lutte contre le SIDA (CNLS) a permis de mettre en adéquation et fixer les règlements du CNLS conformément au décret 2024-940 portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics qui replace le CNLS sous la tutelle du Premier Ministre.

Le CNLS assure le plaidoyer, la coordination multisectorielle de la riposte au sida, la gestion de l'information stratégique sur le VIH, la mobilisation des ressources nationales et internationales, la gouvernance et le partenariat pour la durabilité de la riposte au VIH.

Le Comité de Pilotage du CNLS

Le Comité de pilotage est l'organe intermédiaire de gouvernance chargé d'assurer le suivi des décisions et recommandations du Conseil national de Lutte contre le Sida (CNLS).

Il assure notamment :

- le plaidoyer pour la mobilisation des ressources destinées à la mise en œuvre du Plan stratégique national ;
- le suivi des financements de la riposte au VIH/sida ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le sida ;
- la validation des rapports techniques et des bilans financiers du Secrétariat exécutif du CNLS.

Le Comité de pilotage est présidé par le représentant du Premier Ministre. Le Secrétaire exécutif du CNLS en assure le secrétariat. Il réunit les principaux départements ministériels concernés, les partenaires techniques et financiers, les représentants de la société civile, des personnes vivant avec le VIH, du secteur privé ainsi que les autres acteurs stratégiques de la riposte.

Le Secrétariat Exécutif du CNLS

Le CNLS s'appuie sur un organe exécutif, le Secrétariat Exécutif (SE/CNLS) pour accomplir sa mission. Le Secrétariat exécutif est chargé de la coordination de l'exécution de la politique et des orientations du Gouvernement dans la lutte contre le SIDA.

A ce titre il est chargé :

- d'assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre le SIDA ;
- de veiller à la mise en œuvre du plan stratégique national, d'assurer le suivi-évaluation des plans sectoriels et régionaux ;
- d'appuyer la mise en œuvre des programmes/projets nationaux de lutte contre le SIDA selon un manuel de procédures approuvé par le Comité de Pilotage ;
- d'assurer le suivi de l'exécution des budgets alloués aux programmes/projets nationaux de lutte contre le SIDA, conformément aux principes de bonne gestion financière ;
- de mettre en place et de piloter un système d'information stratégique pour suivre l'évolution de la maladie ;
- de fournir une assistance technique aux différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique de lutte contre le SIDA ;
- d'établir annuellement la situation financière et comptable des financements mis à sa disposition ;
- d'assurer la coordination et la mobilisation des ressources et des partenaires de la riposte au sida ;
- d'assurer la préparation technique des réunions du Conseil national de Lutte contre le SIDA, du Comité de pilotage et le suivi de l'application de ses décisions par les ministères et autres structures de l'Etat concernés.

Le Secrétariat exécutif du CNLS est organisé en une direction nationale, des unités techniques, des unités d'appui et une unité de gestion administrative et financière.



2.2. Cadre institutionnel de la riposte au sida

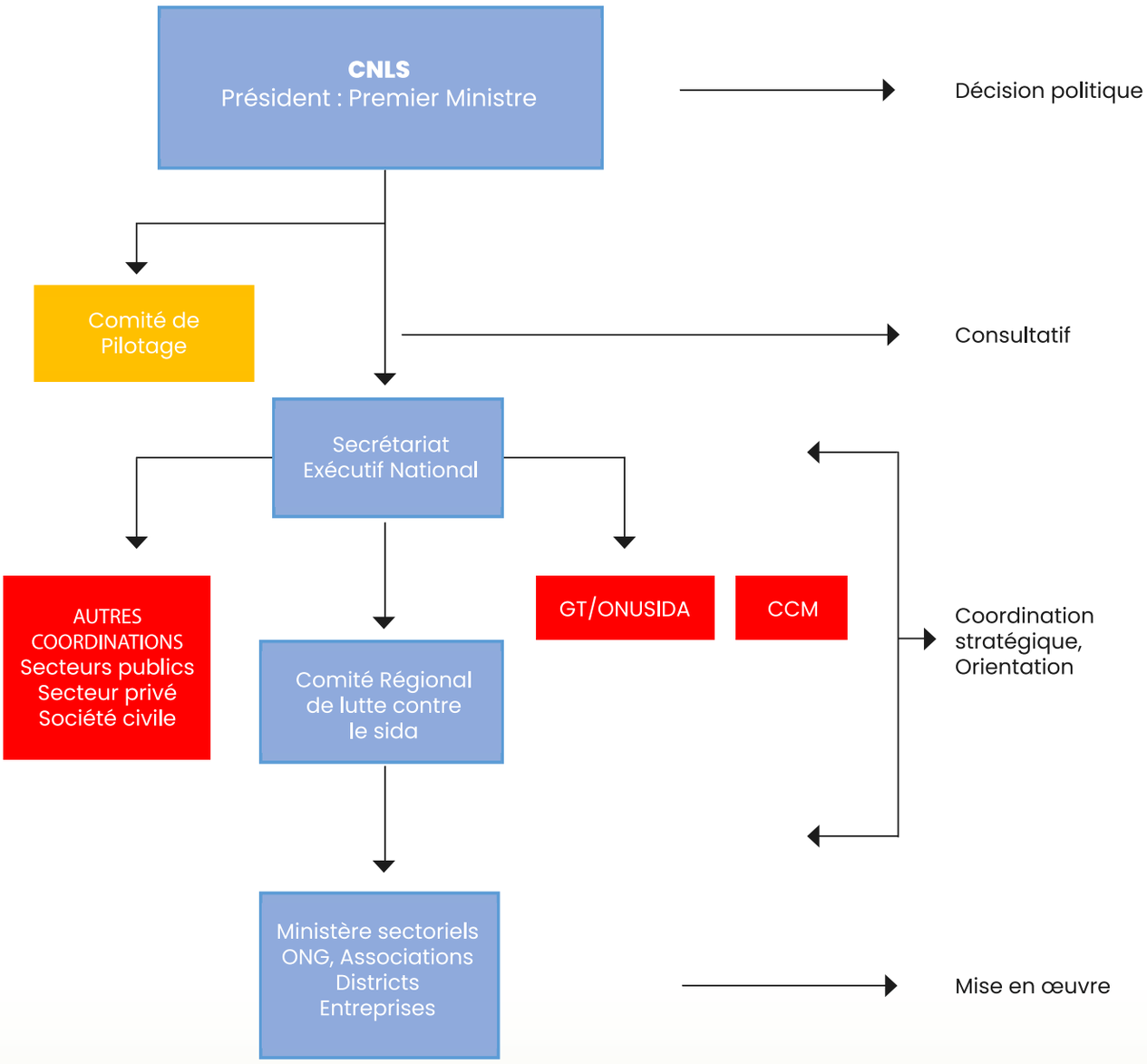


Figure 6. Organisation institutionnelle de la Riposte au sida

Sources : Direction, 2025



3. FINANCEMENT DE LA RIPOSTE AU SIDA

3.1. Les sources de financement

En 2025, le financement de la lutte contre le sida s'élève à 19 217 314 422 FCFA selon la répartition présentée dans le tableau 2.

Tableau 2. Sources de financement de la riposte, 2025

Sources de financement	Montant	Pourcentage
Gouvernement Sénégal	5 305 276 767	28%
Système des Nations Unies	169 458 860	1%
Gouvernement des États Unis	3 158 510 109	19%
Société civile	157 068 708	1%
Coopération Française	3 615 370 629	22%
Fonds Mondial	6 811 629 349	26%
TOTAL	19 217 314 422	100%

3.2. La répartition du financement de la riposte au sida.

En 2025, les dépenses pour le VIH liées à la mise en œuvre du Plan Stratégique National Intégré (PSNI), placent le Gouvernement du Sénégal, le Fonds mondial et la Coopération Française, aux premiers rangs des bailleurs de la riposte au Sénégal comme présenté sur la figure ci-après.

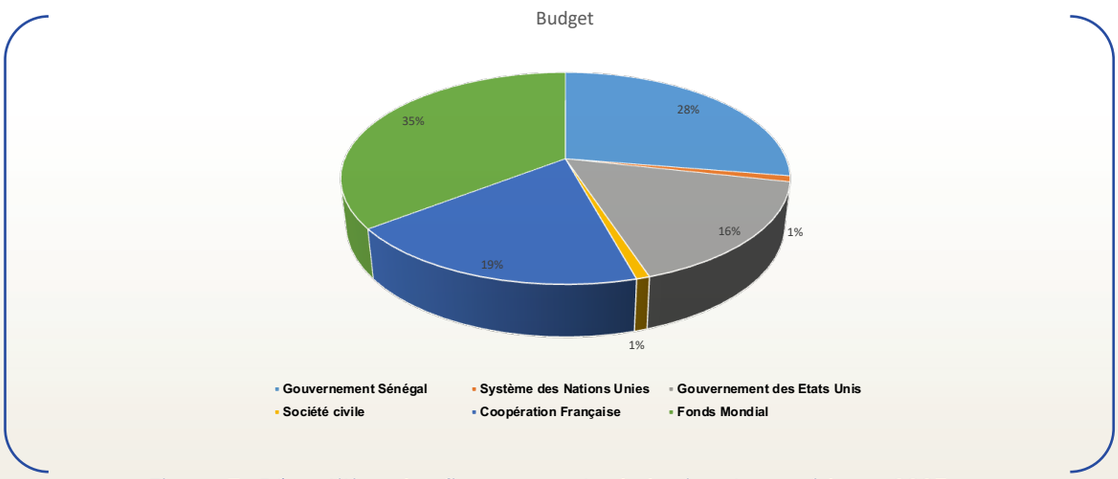


Figure 7 . Répartition des financements de la riposte au sida en 2025

Sources : UGAF SE/CNLS, 2025

Tableau 3. Paysage des financements de la lutte contre le sida de 2024 à 2030

		Antérieur		Actuel	Estimé		
Exercice financier		**2 024**	**2 025**	**2 026**	**2 027**	**2 028**	**2 029**
Exercice financier		***01/2024 - 12/2024***	***01/2025 - 12/2025***	***01/202612/2026***	***01/2027 - 12/2027***	***01/2028 - 12/2028***	***01/2029 - 12/2029***
LIGNE A : Total des besoins de financement pour le plan stratégique national PSNI 2023-2030		**26 816 258 917**	**25 829 246 318**	**31 940 440 548**	**26 223 380 904**	**31 404 540 109**	**27 545 049 505**
Ressources antérieures, actuelles et prévisionnelles pour combler les besoins de financement du plan stratégique national (LIGNES B, C et D)							
Source nationale B31 : Recettes publiques		4 739 646 822	5 305 276 575	10 397 277 914	8 938 396 749	9 294 456 768	9 656 158 017
Source nationale B2 : Contributions du secteur privé (du pays)		0	0	0 -	0	-	0
LIGNE B : Total des ressources NATIONALES antérieures, actuelles et prévisionnelles		**4 739 646 822**	**5 305 276 767**	**10 397 277 914**	**8 938 396 749**	**9 294 456 768**	**9 656 158 017**
Gouvernement des États-Unis (USG) EPIC	Gouvernement américain	2 936 809 800	2 931 679 550	1 934 593 800	17 765 080		-
Gouvernement des États-Unis (USG) Amb USA et Angleterre	Gouvernement américain	460 014 117	226 830 559		-	-	-
Autres Partenaires Société civile- (ANCS)	Société Civile	-	157 068 708	160 687 404	162 901 111	-	-
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	Système des Nations Unies	284 233 670	154 458 860	-	-	-	-
Organisation mondiale de la Santé (OMS)	Système des Nations Unies	15 000 000	15 000 000	51 000 000	90 000 000	-	-
France (Expertise France)	Coopération française	35 487 274	2 643 250 644	-	-		-
Italie PROJET FAIES	Fonds d'appui à l'investissement des sénégalais de l'extérieur	-	-	43 539 909	43 539 909	35 739 912	-
France (COALITION PLUS)	Coopération française	114 378 384	110 442 642	85 516 276	85 130 099	73 532 780	87 950 796
UNESCO	Système des nations unis	45 000 000	-	-	-	-	-
SOLTHIS	Coopération française	46 269 239	43 554 233	-	847 335 735	-	-
ANRS	Coopération française	172 344 899	818 123 110	820 649 706	719 396 634	187 624 939	29 697 132
LIGNE C : Total des ressources EXTERNES antérieures, actuelles et prévisionnelles (autres que celles du Fonds mondial)		**4 109 537 382**	**7 100 408 306**	**3 095 987 095**	**1 966 068 568**	**296 897 631**	**117 647 928**
FONDS MONDIAL	Fonds mondial	4 472 382 390	6 811 629 349	6 845 060 853	3 826 552 279	4 542 010 003	3 665 092 670
LIGNE D : Total des ressources EXTERNES antérieures, actuelles et prévisionnelles (Fonds mondial)		**4 472 382 390**	**6 811 629 349**	**6 845 060 853**	**3 826 552 279**	**4 542 010 003**	**3 665 092 670**
LIGNE E : Total des ressources prévisionnelles (montants annuels)		**13 321 566 593**	**19 217 314 422**	**20 338 325 862**	**14 731 017 596**	**14 133 364 402**	**13 438 898 615**
LIGNE F : Déficit de financement annuel prévisionnel (lignes A-E)		**13 494 692 324**	**6 611 931 896**	**11 602 114 686**	**11 492 363 308**	**17 271 175 707**	**14 106 150 890**

Sources : UGAF SE/CNLS, 2025





4. RESULTATS

4.1 Prévention dans la population générale et les populations cibles

La communication pour un changement de comportement (IEC/CCC), la promotion des comportements sexuels à moindre risque dont l'utilisation des préservatifs et le dépistage du VIH sont les principaux axes d'interventions destinés à la population générale et aux populations les plus vulnérables.

4.1.1 Distribution de préservatifs

La promotion de l'utilisation des préservatifs est une stratégie importante pour la double protection. Elle permet en plus de l'espacement des naissances, de réduire les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ainsi que les nouvelles infections à VIH dans un contexte où l'essentiel de la transmission se fait par voie sexuelle.

Cette stratégie constitue un pilier important du paquet de prévention du VIH et des IST. En 2025, le nombre de préservatifs distribués s'élève à 15 906 627.
Les préservatifs sont distribués à travers la Division de Lutte contre le Sida et les IST (DLSI) avec 15 193 347soit 95,5 % et l'ANCS 713 280 soit 4,5 %.

Tableau 4. Répartition en nombre des préservatifs distribués selon le type, Sénégal 2025

	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
DLSI	15 081 764	111 583	15 193 347
ANCS	713 280	-	713 280
TOTAL	15 795 044	111 583	15 906 627

Sources : Rapport DLSI, 2025

4.1.2 Service de dépistage du VIH

En 2025, 764 346 personnes ont bénéficié du dépistage du VIH, parmi celles-ci, 517 045 sont des femmes enceintes soit 67,6 % comparativement à 2024 avec 74,6 %.

Tableau 5. Répartition des personnes dépistées et des cas positifs selon la région, 2025

REGIONS	Nombre de personnes testées			Nombre de personnes séropositives			Taux de séropositivité (%)		
	Total	PTME	Autres	Total	PTME	Autres	Total %	PTME %	Autres %
DAKAR	**158 104**	101 227	56 877	**1 916**	152	1 764	**1,21**	**0,15**	**3,10**
DIOURBEL	**85 826**	56 955	28 871	**384**	21	363	**0,45**	**0,04**	**1,26**
FATICK	**34 763**	23 721	11 042	**128**	17	111	**0,37**	**0,07**	**1,01**
KAFFRINE	**51 547**	33 445	18 102	**294**	24	270	**0,57**	**0,07**	**1,49**
KAOLACK	**60 919**	43 057	17 862	**318**	47	271	**0,52**	**0,11**	**1,52**
KEDOUGOU	**17 032**	12 133	4 899	**203**	33	170	**1,19**	**0,27**	**3,47**
KOLDA	**40 737**	32 244	8493	**1242**	132	1110	**3,05**	**0,41**	**13,07**
LOUGA	**49 803**	34 059	1 5744	**185**	13	172	**0,37**	**0,04**	**1,09**
MATAM	**21 039**	17 318	3721	**181**	17	164	**0,86**	**0,10**	**4,41**
SAINT-LOUIS	**43 897**	36 246	7 651	**194**	29	165	**0,44**	**0,08**	**2,16**
SEDHIOU	**20 865**	12 616	8249	**479**	57	422	**2,30**	**0,45**	**5,12**
TAMBA	**46 972**	33 920	13 052	**458**	48	410	**0,98**	**0,14**	**3,14**
THIES	**96 223**	64 164	32 059	**555**	54	501	**0,58**	**0,08**	**1,56**
ZIGUINCHOR	**36 619**	15 940	20 679	**835**	100	735	**2,28**	**0,63**	**3,55**
TOTAL	**764 346**	**517 045**	**247 301**	**7 372**	**744**	**6628**	**0,96**	**0,14**	**2,68**

Sources : Données de routine, 2025

4.1.3 Réduction des risques et Traitements de substitution aux opiacés chez les CDI

Un programme de prévention en direction des consommateurs de drogues combinant une approche de réduction des risques, de prévention du VIH, des IST et des hépatites ainsi que leur prise en charge est mis en œuvre à Dakar et dans 5 autres localités (Thiaroye, Mbour, Kaolack, Diourbel et Ziguinchor).

Les traitements à base de méthadone ont été rendus possibles avec la création du Centre de Prise en Charge Intégrée des addictions à Dakar (CEPIAD). Ce centre permet le traitement adapté des usagers de drogues et prône la réduction des risques chez ces derniers. Un soutien psychologique personnalisé ou en groupe est fourni aux patients. Le centre offre diverses activités entre autres, la prise en charge des addictions, le dépistage des infections (VIH, VHC, VHB, TB), la délivrance de méthadone et la sensibilisation aux risques liés à la consommation de drogue.

Résultats en 2025 :

- **6 673 consommateurs de drogues (CDI)** sensibilisés sur les risques liés à la consommation de drogue (5413 hommes et 1260 femmes) dont 25 sont des injecteurs de drogues. Le nombre de CDI sensibilisés était de 5 310 en 2024
- **149 788 préservatifs** ont été distribués contre 113 415 en 2024
- **10 393 seringues distribuées** comparativement à 12 688 en 2024,
- **1 042 CDI sont référés** dans les structures de santé pour une prise en charge spécifique,
- **5 160 CDI ont bénéficié du test VIH dont 3925 à travers les activités communautaires de l'ANCS** (76,1 %).
- **150 CDI mis sous traitement de substitution par la méthadone** : CEPIAD 102 ; Thiaroye 23 ; Kaolack 13.

Tableau 6. Résultats des activités de préventions et de prise en charge des CDI, 2025

Structure	Nombre sorties	Contacts UDI hommes	Contacts UDI femmes	Nouveaux contacts	Contacts injecteurs	Seringues Distribuées	Préservatifs	Références	Dépistage VIH	CDI actuellement sous Méthadone
CEPIAD	408	2 192	556	1 513	25	10 393	21 933	1 042	1 235	151
ANCS	N/A	3 221	704	N/A	N/A	N/A	127 855	N/A	3 925	N/A
Total	**408**	**5 413**	**1 260**	**1 513**	**25**	**10 393**	**149 788**	**1 042**	**5 160**	**151**

Sources : Rapports CEPIAD et ANCS, 2025

4.2. Élimination de la Transmission Mère Enfant du VIH

Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'élimination de la Transmission Mère Enfant du VIH (eTME) qui a débuté en 2018, montrent une progression de la proportion de femmes enceintes dépistées qui passe de 76,0 % en 2018, 81,0 % en 2019, 83,0 % en 2020, 84,7 % en 2021, 85,3 % en 2022, 80,7 % en 2023, 80,0 % en 2024 et 93,0 % en 2025 (Tableau 7).

La couverture des femmes enceintes séropositives qui ont reçu des ARV est passée de 64,0 % à 71,0 % entre 2018 et 2020 puis à 67,5 % et 72,3 % entre 2021 et 2023 ensuite 93 et 92 en 2024 et 2025.

Le diagnostic précoce est passé de 23,3% à 68,4 % entre 2018 et 2025 et la mise sous prophylaxie ARV des enfants est passée de 45,0 % à plus de 100 % entre 2018 et 2024 et 91% en 2025.

Tableau 7. Évolution des indicateurs de la PTME 2018-2025

Indicateurs	2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	n	%	n	n	n	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié d'un dépistage au VIH et qui ont reçu leurs résultats	441 190	76,0	483 129	81,0	503 569	83,4	531088	84,7	537 867	85,3	519 862	80.7	383 359	80,0	517 926	93.8
Nombre de femmes enceintes séropositives au VIH ayant reçu des ARV pour réduire la transmission de la mère à l'enfant	1 401	64,0	1 445	72,0	1 394	74,0	1350	67,5	1380	70,0	1404	72.3	1451	93,1	1623	92.0
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives recevant un test virologique dans les 2 mois qui suivent leur naissance	511	23,3	791	38,0	658	35,0	700	35	657	33,3	959	49.4	1012	64,9	1206	68.4
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives bénéficiant d'une prophylaxie par les ARV pour la réduction de la TME	987	45,0	1 014	50,0	1141	60,0	1090	54,5	744	37,8	1111	57.2	1667	< 100,0	1476	91

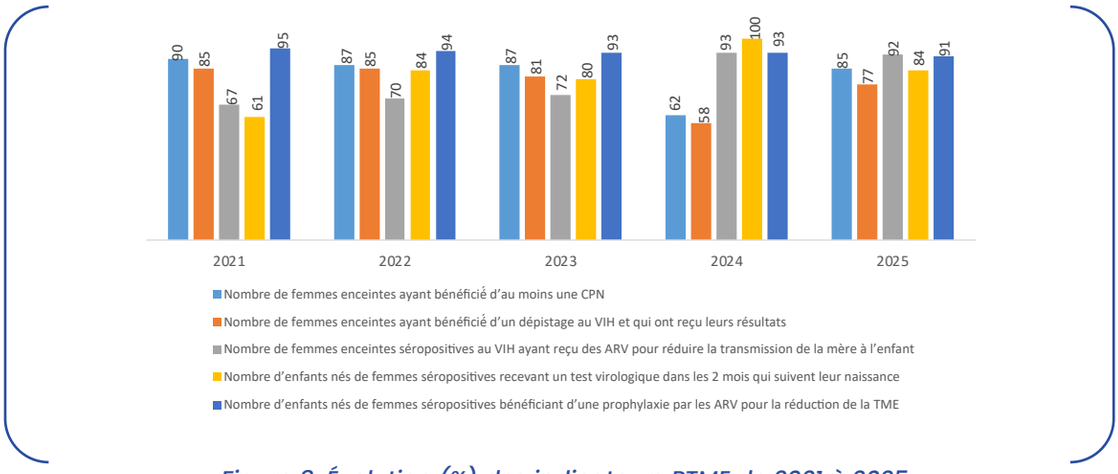


Figure 8. Évolution (%) des indicateurs PTME de 2021 à 2025

Sources : Données de routine, 2025



4.3. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH

La prise en charge des PVVIH s'étend aux 14 régions du pays, intégrant l'ensemble des hôpitaux et districts sanitaires . En 2025, le nombre de patients sous traitement ARV est de 39 990 (Figure 9).

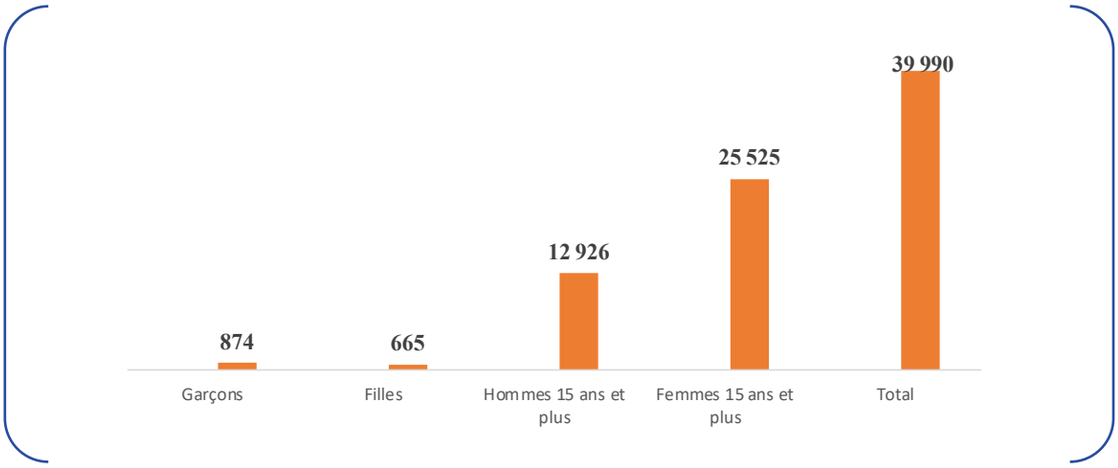


Figure 9: Répartition des patients sous ARV selon le sexe et l'âge en 2025 au Sénégal

Sources : Enquête taux de survie 2025

Les femmes adultes représentent près des deux tiers des patients (63,83 %), confirmant leur poids majeur dans l'épidémie.

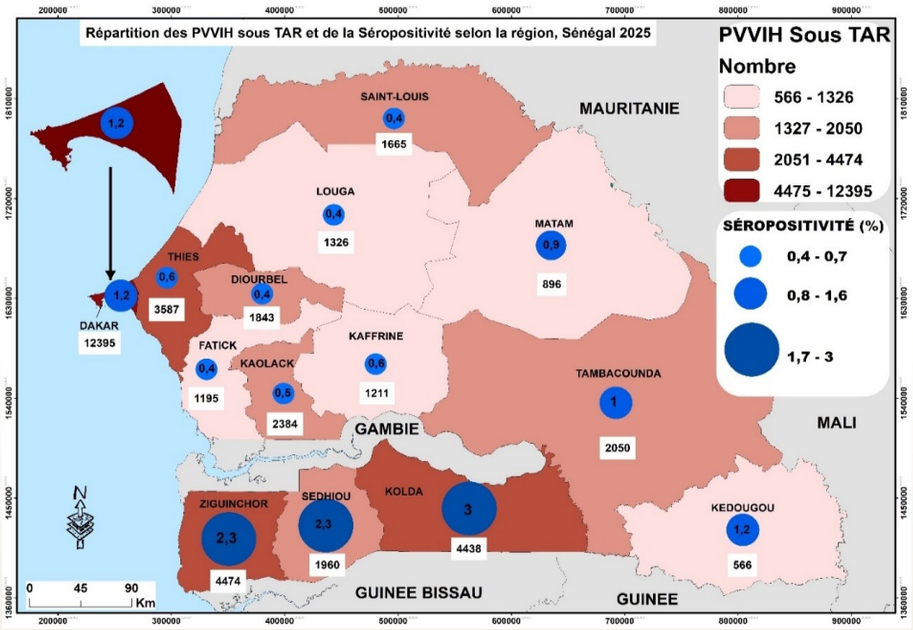


Figure 10. Répartition des patients sous traitement ARV selon la région au Sénégal en 2025

Sources : Enquête taux de survie 2025

La répartition régionale montre une concentration marquée dans certaines zones comme Dakar, Thiès, Ziguinchor et Kolda. (figure 10).

La région de Dakar concentre à elle seule près d'un tiers des patients (31,00 %). Les régions de Dakar, Ziguinchor, Kolda, Thiès, Kaolack, et Tambacounda concentrent un peu plus de 65 % des personnes suivies à travers le pays.

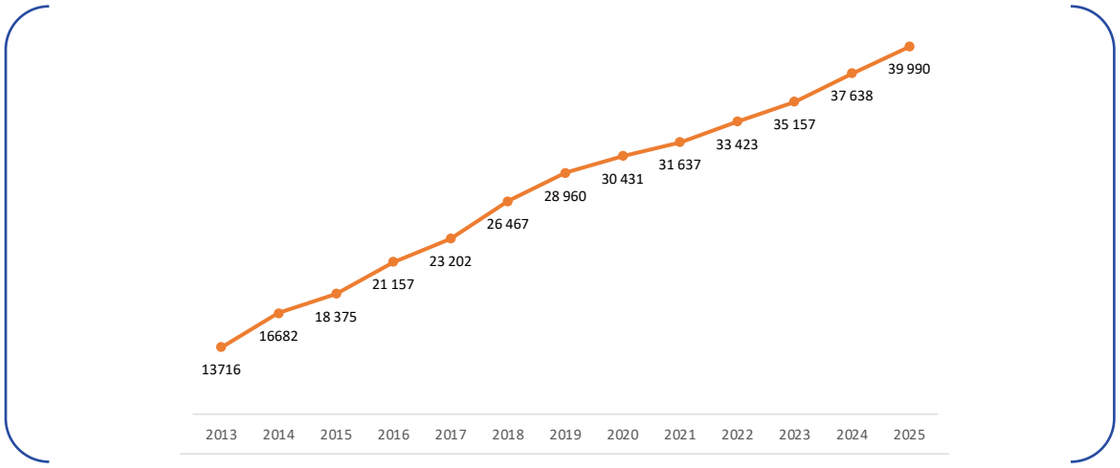


Figure 11. Évolution des PVVIH sous traitement ARV au Sénégal de 2013 à 2025

Sources : Enquête taux de survie 2025

• Evolution des patients

La couverture en ARV a beaucoup évolué entre 2013 et 2025. Elle est passée de 31,2 % à 77,0 %. (Figure 12). La file active globale est passée de 17 545 patients en 2013 à 39 992 en 2025.

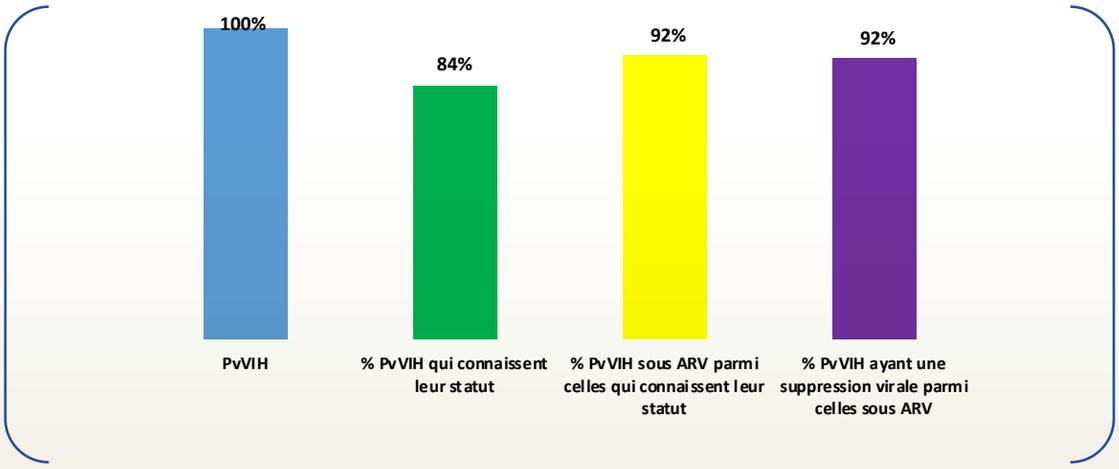


Figure 12. Cascade globale des cibles des 95-95-95 au Sénégal en 2025

Sources : Enquête taux de survie 2025

La file active sous TAR a suivi une progression, passant de 13 716 en 2013 à 39 990 en 2025.

Cette évolution illustre la réussite des stratégies « test and treat », conformément aux directives nationales et internationales (Figure 11).

Conformément aux engagements internationaux, le Sénégal s'inscrit dans l'atteinte des objectifs 95-95-95 d'ici 2030 à savoir 95 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) connaissent leur statut, 95 % de celles connaissant leur statut sont mises sous traitement antirétroviral (ARV), et 95 % des personnes sous ARV présentent une suppression virale durable.

En 2025, seuls 84 % des personnes vivant avec le VIH connaissaient leur statut. Parmi les personnes diagnostiquées, 92 % étaient sous traitement ARV. Parmi les personnes sous ARV, 92 % présentaient une charge virale supprimée (Figure 12).

• La prise en charge pédiatrique

Sur les estimations des 2 990 enfants vivant avec le VIH, 56 % sont dépistés et connaissent leur statut sérologique. Parmi les enfants connaissant leur statut, 92 % sont sous traitement antirétroviral (ARV) et 76 % des enfants sous ARV ont une charge virale supprimée (figure 13).

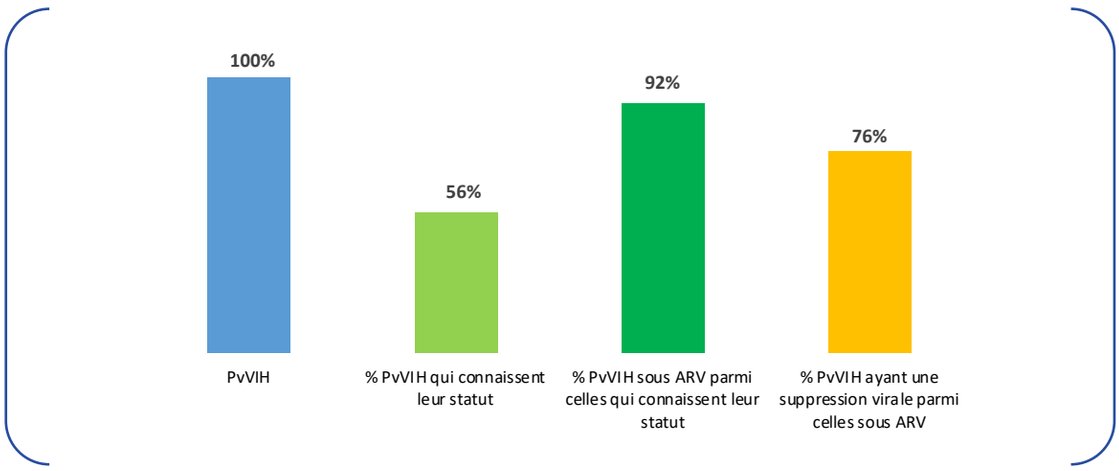


Figure 13. Cascade des cibles des 95-95-95 chez les enfants au Sénégal en 2025

Sources : Enquête taux de survie 2025

Le faible accès au dépistage des enfants serait lié à plusieurs facteurs dont la stigmatisation, l'auto-stigmatisation des familles, le statut d'orphelin, le faible niveau socioéconomique des familles, ainsi que les facteurs programmatiques comme l'insuffisance d'intégration du dépistage systématique du VIH au niveau des services de prise en charge des enfants (malnutrition, tuberculose, hospitalisation, vaccination, dépistage familial etc.) et le faible recours du dépistage familial.

Pour pallier ces gaps, les stratégies « prenons un enfant par la main » ainsi que la « campagne de retour aux soins » et « atteindre chaque enfant » sont développées pour améliorer l'accès des enfants à une prise en charge de qualité.

4.4. Gestion des médicaments ARV, réactifs et autres produits médicaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de la riposte nationale au VIH/Sida, l'approvisionnement en médicaments antirétroviraux (ARV), tests de dépistage, réactifs, consommables et équipements de laboratoire est assuré grâce à un financement conjoint du Gouvernement du Sénégal, du Fonds mondial et d'autres partenaires techniques et financiers.
Pour l'exercice 2025, le budget global consacré à l'acquisition des intrants VIH s'élève à 4 093 329 461 FCFA, réparti comme suit :

- ***Gouvernement du Sénégal :*** 2 101 680 000 FCFA ;
- ***Fonds mondial :*** 1 991 649 461 FCFA.

L'approvisionnement des produits financés sur ressources nationales est assuré par la SEN-PNA dans le cadre d'une convention signée avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique.

Les acquisitions financées par le Fonds mondial sont réalisées principalement à travers la plateforme internationale d'achats groupés Wambo.org, ainsi qu'auprès de fournisseurs locaux pour certains équipements et consommables spécifiques. Pour ces produits également, la SEN-PNA assure la réception, le stockage et la distribution de l'ensemble des produits jusqu'aux structures bénéficiaires.

4.4.1. Gouvernement /Budget ARV et Réactifs

En 2025, le montant alloué par l'État pour l'acquisition des intrants VIH s'élève à 2 101 680 000 FCFA. À la date du 31 décembre 2025, la SEN-PNA a exécuté un montant de 1 282 812 425 FCFA, représentant un taux d'exécution de 61 %.

Malgré les efforts consentis pour assurer la disponibilité continue des intrants stratégiques, l'exécution budgétaire demeure affectée par les contraintes de trésorerie et les retards de recouvrement observés au cours de l'exercice. Ces facteurs limitent la capacité à résorber totalement les avances consenties par la SEN-PNA pour garantir la continuité des traitements et des services de diagnostic.

L'analyse des données d'exécution budgétaire sur la période 2014-2025 montre que la SEN-PNA a régulièrement mobilisé des ressources propres afin de prévenir les ruptures de stock de produits essentiels. Cette situation a généré un cumul des dépassements budgétaires estimé à 2 546 444 839 FCFA à fin 2025. Bien qu'une tendance à la réduction de ce cumul ait été observée entre 2021 et 2024, le faible niveau de recouvrement enregistré en 2025 a contribué à une nouvelle augmentation du solde cumulé.

Cette situation souligne l'importance de renforcer la prévisibilité du financement national afin de consolider la sécurité des approvisionnements et de réduire progressivement la dépendance aux mécanismes d'avance de trésorerie.

Tableau 8. Exécution budget État 2014 à 2025

ANNEES	MONTANTS inscrits	MONTANTS EXECUTES	SOLDES	CUMUL SOLDES F CFA
Report 2014			1 258 689 420	1 258 689 420
2015	1 300 000 000	2 392 411 193	1 092 411 193	2 351 100 613
2016	1 450 000 000	2 295 650 277	845 650 277	3 196 750 890
2017	1 500 000 000	1 525 026 853	25 026 853	3 221 777 743
2018	1 300 000 000	1 511 287 608	211 287 608	3 443 784 127
2019	1 235 851 563	1 903 178 860	667 327 297	4 111 111 424
2020	1 600 000 000	1 405 888 057	5 888 057	4 116 999 481
2021	1 650 000 000	1 080 026 278	-552 976 320	3 564 023 161
2022	2 150 000 000	1 383 244 270	-766 755 730	2 797 267 431
2023	2 101 680 000	1 300 000 000	-801 680 000	1 995 587 431
2024	2 101 680 000	1 370 064 983	-206 535 017	1 789 052 414
2025	2 101 680 000	1 282 812 425	757 392 425	2 546 444 839

Sources GAS, 2025

4.4.2. Exécution Budget Fonds mondial pour les ARV et réactifs

Dans le cadre de la subvention GC7, le budget consacré aux intrants VIH financés par le Fonds mondial s'élève à 1 991 649 461 FCFA. Ce financement couvre l'acquisition des médicaments antirétroviraux, des tests de dépistage, des réactifs et consommables de laboratoire, des équipements biomédicaux ainsi que la maintenance des plateformes de charge virale et de diagnostic précoce du VIH. Les acquisitions prévues sont réparties entre les :

- achats internationaux via la plateforme Wambo pour un montant de **1 226 513 876 FCFA ;**
- achats locaux de réactifs et de consommables pour un montant de **140 209 294 FCFA ;**
- contrats de maintenance des équipements lourds de laboratoire et les coûts liés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement (GAS) pour un montant de **90 540 222 FCFA.**

Afin d'assurer une gestion optimale des produits acquis, un protocole d'accord lie le SE/CNLS et la SEN-PNA pour la réception, le stockage et la distribution des intrants financés par le Fonds mondial. À ce titre, les frais de gestion versés à la SEN-PNA en 2025 se sont élevés à **69 207 018 FCFA.**

À la clôture de l'exercice 2025, le taux d'exécution du budget en médicament et produits de santé de la subvention GC7 est estimé à 73,48 %.

Malgré les contraintes administratives et financières, les activités mises en œuvre au cours de l'année ont permis de maintenir la disponibilité des principaux intrants VIH au niveau national et de soutenir la continuité des services de prévention, de dépistage, de traitement et de suivi biologique des personnes vivant avec le VIH.

Les paiements effectués en 2025 concernent principalement les achats d'ARV, de réactifs et consommables de laboratoire, les équipements biomédicaux, les coûts de gestion de la chaîne d'approvisionnement ainsi que les frais de maintenance des équipements de laboratoire.

En 2025, les financements du Gouvernement du Sénégal et du Fonds mondial ont permis de maintenir la disponibilité des principaux intrants VIH et d'assurer la continuité des services de prévention, de dépistage, de traitement et de suivi biologique. Malgré des contraintes de trésorerie, des retards de recouvrement et le report de certains paiements sur l'exercice 2026, aucune rupture majeure n'a été enregistrée grâce aux mécanismes de sécurisation des approvisionnements mis en place par le SE/CNLS et la SEN-PNA.

Tableau 9. Achats Wambo, fournisseurs locaux et maintenance

ACHATS WAMBO, FOURNISSEURS LOCAUX ET MAINTENANCE			
DESCRIPTION ACTIVITE	**PAIEMENTS DIRECT WAMBO (FCFA)**	**PAIEMENTS LOCAUX CNLS (FCFA)**	**TOTAL**
ARV	429 164 452		429 164 452
Réactifs et consommables de laboratoire	633 532 205	140 209 294	773 741 499
Équipement laboratoire	29 749 867		29 749 867
Coûts GAS	163 817 219		163 817 219
Frais de gestion SEN-PNA		69 207 018	69 207 018
Maintenance équipements lourds de laboratoire		27 368 204	27 368 204
Total (FCFA)	**1 226 513 876**	**236 784 516**	**1 463 298 392**

Sources GAS, 2025



5. COORDINATION ET GOUVERNANCE

5.1. Élaboration et suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre le SIDA

5.1.1 Révision du PSNI 2026-2030 et alignement sur l'Agenda « Sénégal 2050 » : Vers une riposte plus intégrée et durable

Au cours de l'année 2025, le Sénégal a engagé le processus d'actualisation du Plan Stratégique National pour une riposte Multisectorielle Intégrée contre le sida, la Tuberculose, les Hépatites virales et les IST (PSNI) afin de l'aligner sur les orientations du référentiel « Sénégal 2050 : Agenda National de Transformation ».

Cette démarche s'inscrit dans un contexte marqué par l'évolution des priorités nationales, les résultats enregistrés après deux années de mise en œuvre du PSNI 2023-2030, ainsi que les défis liés à la durabilité du financement de la santé.

Conduit sous le leadership du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, ce processus participatif a mobilisé les acteurs gouvernementaux, les organisations communautaires, les partenaires techniques et financiers ainsi que les populations concernées autour d'un dialogue national visant à identifier les priorités stratégiques pour accélérer l'élimination du sida, de la tuberculose, des hépatites virales et des IST à l'horizon 2030.

L'actualisation du PSNI vise à renforcer l'intégration des interventions, la résilience des systèmes de santé et communautaires ainsi que la mobilisation des ressources nationales, conformément aux ambitions de souveraineté sanitaire portées par l'Agenda Sénégal 2050.

Le document actualisé constituera également le cadre de référence pour l'élaboration de la demande de financement du Fonds mondial dans le cadre du cycle de subvention GC8.





Photo de famille Atelier de validation du PSNI



Ouverture Atelier de validation PSNI : CNLS, ANCS, MSHP, PNT, PNLH, DRS

5.2. Gouvernance et suivi de l'exécution des budgets alloués aux programmes/projets nationaux de lutte contre le SIDA, conformément aux principes de bonne gestion financière

5.2.1 Gouvernance et Leadership : le Comité de Pilotage du CNLS renforce la coordination de la riposte

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance de la riposte nationale au VIH, le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) a tenu, le 08 août 2025 à la Primature, la réunion de son Comité de Pilotage, principale instance d'orientation stratégique, de suivi et de coordination multisectorielle. Présidée par Monsieur le Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement, cette session a réuni les représentants des ministères sectoriels, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, des communautés ainsi que des personnes vivant avec le VIH, illustrant le caractère inclusif et participatif de la gouvernance de la réponse nationale.

Cette réunion a permis de faire le point sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des interventions, d'examiner les performances du programme et d'apprécier les défis susceptibles d'affecter l'atteinte des objectifs nationaux.



Réunion du Comité de Pilotage du CNLS, Primature



Les échanges ont mis en évidence les résultats obtenus en matière de prévention, de dépistage, de prise en charge et de maintien d'une faible prévalence du VIH au Sénégal, tout en soulignant les enjeux liés à la pérennisation des financements, à la réduction des inégalités d'accès aux services, à la lutte contre la stigmatisation et les discriminations, ainsi qu'au renforcement de l'intégration de la riposte dans les politiques publiques sectorielles.

Au-delà de l'examen des résultats, le Comité de Pilotage a joué pleinement son rôle d'instance de gouvernance en définissant les orientations stratégiques devant guider la mise en œuvre des interventions et en formulant des recommandations destinées à consolider les acquis, améliorer la performance du programme et renforcer la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes.

Cette session a réaffirmé l'importance d'un leadership fort porté par la Primature, d'une coordination multisectorielle efficace et d'une gouvernance fondée sur le dialogue, la redevabilité et la prise de décision basée sur les données probantes, afin d'accélérer les progrès vers l'élimination du sida comme menace de santé publique à l'horizon 2030.

5.2.2 Visites de délégations parlementaires nationales et internationales dans le cadre du plaidoyer pour la pérennisation du financement de la lutte contre le VIH

Au cours de l'année 2025, le Sénégal a accueilli plusieurs délégations parlementaires nationales et internationales dans un contexte marqué par les incertitudes liées à la suspension de certains programmes d'aide américaine et à la réduction des financements extérieurs consacrés à la santé mondiale.

Visite d'une délégation du Parlement espagnol

Du 21 au 24 avril 2025, une délégation du Parlement espagnol a effectué une mission au Sénégal en vue de rencontrer les principaux acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH afin d'apprécier les conséquences potentielles de la réduction des financements externes sur les programmes de lutte contre le VIH. Outre les séances de travail avec les autorités nationales, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile, la délégation a réalisé des visites de terrain dans plusieurs structures et sites d'intervention. Ces visites ont permis de recueillir des informations directes auprès des bénéficiaires et des prestataires de services sur les risques associés à une baisse des financements, notamment en matière d'accès aux services, de disponibilité des intrants, de continuité de la prise en charge et de maintien des activités communautaires.



Les échanges et observations réalisés au cours de ces différentes missions ont mis en évidence la nécessité de préserver les investissements dans la lutte contre le VIH, de renforcer les mécanismes de financement durable et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources afin de garantir la continuité des services essentiels et la consolidation des acquis obtenus au Sénégal.

Visite d'une délégation du personnel du Congrès américain

Le Sénégal a également accueilli une délégation du Sénat américain qui a effectué une visite auprès des acteurs nationaux impliqués dans la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme. Cette rencontre tenue le 14 août 2025 au CNLS a constitué une opportunité stratégique de dialogue avec des décideurs influents intervenant dans les domaines de l'allocation des ressources et de l'assistance au développement des États-Unis. Les échanges ont permis de présenter les résultats obtenus dans la lutte contre les 03 maladies, les défis persistants ainsi que les risques associés à une diminution des financements internationaux. Les parties prenantes ont également partagé des documents de plaidoyer mettant en évidence les besoins prioritaires pour assurer la continuité des services de prévention, de dépistage et de prise en charge des 03 maladies.

Ces deux visites ont contribué à renforcer la visibilité des programmes nationaux auprès de partenaires influents, le plaidoyer en faveur du maintien des investissements dans la lutte contre le VIH et à sensibiliser les décideurs internationaux aux enjeux liés à la pérennité des programmes de santé au Sénégal.





Visite de la délégation du congrès américain, CNLS



Visite de la Commission Santé, Population, Affaires sociales et Solidarité nationale de l'assemblée nationale du Sénégal

Le CNLS a accueilli une visite de travail de l'Assemblée nationale conduite par le Bureau de la Commission Santé, Population, Affaires sociales et Solidarité nationale. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mission de contrôle de l'action gouvernementale et d'appui aux politiques publiques dévolue à l'institution parlementaire.

Au cours de cette mission, les échanges ont porté sur l'évolution de l'épidémie de VIH au Sénégal, les performances de la riposte nationale, les principaux défis rencontrés ainsi que les perspectives liées à sa pérennisation, dans un contexte de diminution des financements internationaux. Le CNLS a présenté les résultats obtenus, les priorités stratégiques inscrites dans le nouveau Plan stratégique national intégré 2026-2030 ainsi que les enjeux liés au renforcement du financement domestique, de la prévention, de la protection des droits humains et de l'accès équitable aux services.



Visite de la commission santé, populations, affaires sociales et solidarité nationale au CNLS



Visite de la commission santé, populations, affaires sociales et solidarité nationale au CNLS

Cette visite a permis de renforcer le dialogue institutionnel entre le CNLS et la représentation nationale et de mettre en évidence le rôle stratégique des parlementaires dans la création d'un environnement politique, législatif et budgétaire favorable à l'atteinte des objectifs de la riposte au VIH.

À l'issue des échanges, les membres de la Commission ont réaffirmé leur volonté d'accompagner les efforts du Gouvernement en faveur de l'élimination du sida comme menace de santé publique. Ils ont notamment recommandé l'organisation, par le CNLS en collaboration avec la Commission Santé de l'Assemblée nationale, d'un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités destiné aux parlementaires.

Cette activité vise à améliorer leur compréhension des enjeux actuels de la riposte, à renforcer leur rôle de plaidoyer en faveur d'une mobilisation accrue des ressources nationales et à soutenir l'adoption de mesures législatives et budgétaires favorables à une riposte durable, inclusive et respectueuse des droits humains.



5.3. Appui et suivi évaluation des plans sectoriels et régionaux

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ministère de la Justice : Atelier de plaidoyer et de sensibilisation des acteurs de la chaîne pénale sur les services de VIH liés aux droits humains

Dans le cadre du renforcement d'un environnement favorable à la riposte au VIH, le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), en partenariat avec la Direction des Droits humains du Ministère de la Justice, a organisé du 19 au 21 mai 2025 un atelier de plaidoyer et de sensibilisation à l'intention des acteurs de la chaîne pénale des régions de Kaffrine, Tambacounda, Kédougou et Sédhiou.

L'atelier a réuni des magistrats, officiers de police judiciaire, agents de l'administration pénitentiaire, représentants de la société civile et personnes vivant avec le VIH autour des enjeux liés aux droits humains dans la riposte au VIH. Les échanges ont permis de renforcer les connaissances des participants sur les stratégies nationales de lutte contre le VIH, les droits humains, le genre et les dispositions juridiques applicables aux populations vulnérables et aux populations clés.

Cette activité s'inscrit dans un programme visant à consolider le dialogue entre les institutions judiciaires, sécuritaires, sanitaires et communautaires et à promouvoir une meilleure prise en compte des droits humains dans l'application des lois et politiques liées au VIH, conformément aux engagements nationaux et internationaux du Sénégal.





Atelier de plaidoyer et de sensibilisation des acteurs de la chaîne pénale sur les services de VIH liés aux droits humains

MJS
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Ministère de la Jeunesse : Cérémonie officielle de lancement de la semaine nationale de mobilisation des jeunes contre le VIH/Sida

La 20e édition de la Semaine nationale de mobilisation des jeunes contre le VIH/sida s'est déroulée du 15 au 22 février 2025 sur l'ensemble du territoire national, sous le thème : « Suivons le chemin des droits ».

La cérémonie officielle de lancement s'est tenue au CDEPS de Kaolack en présence du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ainsi que de la Secrétaire exécutive du CNLS. L'événement a mobilisé des centaines de jeunes venus de divers départements du pays.

La cérémonie a également permis à la DPPJ, en partenariat avec le CCA de Kaolack, d'organiser une séance de dépistage. Au total, 81 jeunes ont été dépistés, dont une forte proportion de femmes (82 %).

Cette mobilisation illustre la volonté du Sénégal de renforcer l'engagement des jeunes dans la lutte contre le VIH/sida, en intégrant la prévention, le dépistage et la formation. Le partenariat entre le CNLS et le Ministère de la Jeunesse et des Sports constitue un levier stratégique pour atteindre l'objectif d'une génération sans sida à l'horizon 2030.







Lancement de la semaine Jeune sida à Fatick

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique : Rencontre de plaidoyer avec les Bajenu Gox pour leur implication dans la triple élimination (VIH, syphilis, hépatite B)

Dans le cadre de l'engagement du Sénégal à éliminer la transmission mère enfant du VIH d'ici 2030, une rencontre de plaidoyer a été organisée le 08 Mai 2025 au CICES par le CNLS en collaboration avec la Division Santé Mère Enfant et la Division de Lutte contre le Sida et les IST du Ministère de la santé. Cette initiative visait à renforcer l'implication des Bajenu Gox, actrices communautaires reconnues pour leur rôle dans la santé maternelle et infantile.

L'activité a vu la participation des présidentes des Bajenu Gox des 14 régions, des points focaux PTME des 14 régions, des représentants du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, du réseau des personnes vivant avec le VIH, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

La contribution des Bajenu Gox est essentielle pour sensibiliser les communautés sur la prévention de la transmission mère enfant du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B, accompagner les femmes enceintes dans le dépistage et l'accès aux traitements et mobiliser les ressources locales et renforcer la confiance entre populations et services de santé.



Rencontre de plaidoyer avec les Bajenu Gox, CICES

Des recommandations fortes sont ressorties de cette rencontre, et les Bajenu Gox ont pris un engagement ferme pour accompagner le programme VIH dans la triple élimination du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B.

L'implication des Bajenu Gox, soutenue par les autorités sanitaires et les partenaires techniques, constitue un levier stratégique pour renforcer la prévention et la prise en charge communautaire. Leur engagement renouvelé représente un atout majeur pour atteindre les objectifs d'élimination de la transmission mère enfant des infections au Sénégal.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

Ministère de l'Intérieur : Journée « Octobre Rose » avec la Brigade des Sapeurs Pompiers

À l'occasion de la célébration de la journée « Octobre Rose », dédiée à la lutte contre les cancers féminins, une cérémonie officielle s'est tenue sous la présidence du Chef de la Brigade des Sapeurs Pompiers, en présence des autorités administratives et sanitaires et des partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de sa mission de coordination de la lutte multisectorielle contre le VIH/sida, le CNLS a accompagné le Ministère de l'Intérieur dans l'organisation d'activités de sensibilisation et de dépistage. Ces actions ont porté sur le dépistage du VIH, de l'hépatite B, des IST, et du cancer du col de l'utérus et du sein.

Les autorités présentes ont magnifié le partenariat entre le CNLS et le secteur de l'Intérieur, soulignant l'importance de cette collaboration pour renforcer la prévention et la prise en charge des Forces de Défense et de Sécurité, particulièrement les sapeurs-pompiers.

Cette activité illustre la pertinence d'une approche intégrée, combinant la lutte contre le VIH, l'hépatite B, les IST et les cancers féminins. Elle met en lumière le rôle stratégique des sapeurs pompiers comme relais de sensibilisation et la valeur ajoutée du partenariat CNLS-Ministère de l'Intérieur dans la promotion de la santé publique.





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ministère de la Justice : Renforcement des capacités des agents de l'administration pénitentiaire sur le VIH et les droits humains : une contribution essentielle à l'amélioration de la réponse au VIH en milieu carcéral

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan sectoriel de lutte contre le VIH/Sida du Ministère de la Justice et avec l'appui du Fonds mondial à travers le Grant Cycle 7 (GC7), le Conseil national de lutte contre le Sida (CNLS) a poursuivi en 2025 ses actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur pénitentiaire afin de promouvoir un environnement respectueux des droits humains et favorable à l'accès aux services de prévention, de dépistage et de prise en charge du VIH.

À cet effet, le CNLS a apporté un appui technique au Ministère de la Justice à travers la facilitation de plusieurs sessions de formation consacrées au module « VIH et Droits humains » à l'intention des agents de l'administration pénitentiaire. Ces formations ont été organisées dans quatre pôles régionaux : Dakar, Ziguinchor, Kaolack, Saint-Louis.



Photo de famille de la session de formation des agents des établissements pénitentiaires de Dakar sur les DH et le VIH en milieu carcéral, Camp Pénal Liberté 6



Photo de famille de la session de formation des agents des établissements pénitentiaires des régions du nord sur les DH et le VIH en milieu carcéral, Préfecture Saint Louis



Photo de famille de la session de formation des agents des établissements pénitentiaires des régions du sud sur les DH et le VIH en milieu carcéral, Ziguinchor



Photo de famille de la session de formation des agents des établissements pénitentiaires des régions du centre sur les DH et le VIH en milieu carcéral, Kaolack

Au total, 135 agents des maisons d'arrêt et de correction du Sénégal ont bénéficié de ces formations. Ce résultat témoigne de l'engagement du secteur de la justice à renforcer les compétences de ses ressources humaines pour une meilleure prise en compte des enjeux liés au VIH dans les établissements pénitentiaires.

À travers ces interventions, le CNLS et le Ministère de la Justice contribuent à renforcer la réponse nationale au VIH dans les établissements pénitentiaires, en veillant à ce que les populations privées de liberté bénéficient d'un cadre respectueux de leurs droits fondamentaux et d'un meilleur accès aux services de santé.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

Ministère de l'intérieur : Sessions de formation pilote en VIH et droits humains à l'intention des éléments de la GMI – 47e et 48e promotions

Dans le cadre du renforcement de la riposte au VIH et de la promotion des droits humains, le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et la Police nationale, a développé un module de formation « VIH et droits humains » destiné aux forces de sécurité.

Après une phase pilote menée en 2024 auprès des formateurs de la Police nationale, le module a été déployé en octobre 2025 auprès des éléments des Groupements mobiles d'intervention (GMI) des 47e et 48e promotions. Les sessions se sont déroulées du 10 au 29 octobre 2025 dans sept régions du Sénégal (Dakar, Thiès, Bambey, Kaolack, Kolda, Ziguinchor, Saint-Louis) ont permis de former 687 agents de police sur les enjeux liés au VIH, à la prévention, à la PrEP, à la prise en charge, aux droits humains, à la dignité et à la lutte contre la stigmatisation et les discriminations.

Cette formation, basée sur une approche participative, a favorisé une meilleure compréhension du VIH, une évolution positive des attitudes professionnelles et une appropriation progressive du module par les participants, certains se positionnant comme relais au sein de leurs unités. Cette initiative constitue une avancée institutionnelle majeure, marquant la première intégration structurée de la thématique VIH et droits humains dans la formation des forces de sécurité au Sénégal.



Photo de famille de la session de formation des agents des éléments de la GMI de Bambey sur le module de formation DH et VIH



Photo de famille de la session de formation des agents des éléments de la GMI de Kolda sur le module de formation DH et VIH



Session de formation des agents des éléments de la GMI de Thiès sur le module de formation DH et VIH

Onusida : Validation du rapport de l'évaluation genre pour une meilleure prise en compte des inégalités dans la riposte au VIH

Le Conseil national de lutte contre le Sida (CNLS), avec l'appui technique et financier de l'ONUSIDA, a organisé le 15 octobre 2025 un atelier national de validation des résultats de l'évaluation genre dans la riposte au VIH. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant de Madame la Ministre de la Famille, des Solidarités et de l'Action sociale, témoignant de l'engagement des autorités nationales en faveur d'une réponse au VIH plus sensible au genre.

Cette rencontre a réuni les principaux acteurs de la lutte contre le VIH, notamment les représentants des ministères sectoriels, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile et des réseaux de personnes vivant avec le VIH. Elle a permis de partager les résultats de l'évaluation et de recueillir les observations des différentes parties prenantes en vue de leur validation.



Atelier de validation du rapport de l'évaluation de la prise en compte du genre dans la riposte au sida (Gender assessment)

Les résultats de l'étude ont mis en évidence la persistance d'inégalités liées au genre qui influencent la vulnérabilité au VIH ainsi que l'accès aux services de prévention, de dépistage, de traitement et de soutien. Malgré les progrès enregistrés dans la riposte nationale, les femmes demeurent particulièrement affectées par l'épidémie, en raison de facteurs sociaux, économiques, éducatifs et culturels qui continuent de limiter leur autonomisation et leur capacité à se protéger contre l'infection.

L'évaluation a également permis d'identifier des pistes d'amélioration pour renforcer l'intégration du genre dans les politiques, stratégies et programmes de lutte contre le VIH. Les conclusions et recommandations issues de cet exercice serviront à orienter les futures interventions et à promouvoir une riposte plus équitable, inclusive et efficace, contribuant ainsi à la réduction des inégalités et à l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre le VIH.



Ouverture Atelier de validation du rapport de l'évaluation de la prise en compte du genre dans la riposte au sida (Gender assessment) : ONUSIDA, CNLS, Ministère de la Famille, Ministère de la Santé



Atelier de validation du rapport de l'évaluation de la prise en compte du genre dans la riposte au sida (Gender assessment)

5.4. Coordination et Mobilisation des ressources et des partenaires de la riposte au sida

Préparation du GC8 : Vers une demande de financement intégrée et alignée sur les priorités nationales

L'année 2025 a marqué le démarrage du processus de préparation de la demande de financement du Cycle de Subvention 8 (GC8) du Fonds mondial pour la période 2027-2029. À la suite de la septième reconstitution des ressources du Fonds mondial et de la confirmation de l'enveloppe de **53 012 408 euros** allouée au Sénégal pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et pour les systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS), les premières orientations stratégiques et programmatiques ont été partagées avec les parties prenantes nationales par l'équipe pays du Fonds mondial et l'Instance de Coordination Nationale (CCM).

Ce nouveau cycle de financement est marqué par une évolution majeure du modèle d'allocation, avec l'élaboration d'une demande de financement unique intégrant les quatre composantes : VIH, tuberculose, paludisme et renforcement des systèmes de santé (RSS). Cette approche vise à renforcer les synergies entre les programmes, à améliorer l'efficience des investissements et à soutenir la résilience et la durabilité des systèmes de santé.

Cette nouvelle subvention GC8 survient dans le contexte de réduction des financements externes et internes avec comme conséquences des répercussions majeures sur la mise en œuvre des interventions, sur les priorités stratégiques et des changements inattendus dans le paysage du financement externe des programmes de santé.

Par conséquent, pour le VIH, ces investissements sont orientés vers l'amélioration de la couverture du dépistage et du traitement, notamment chez les populations

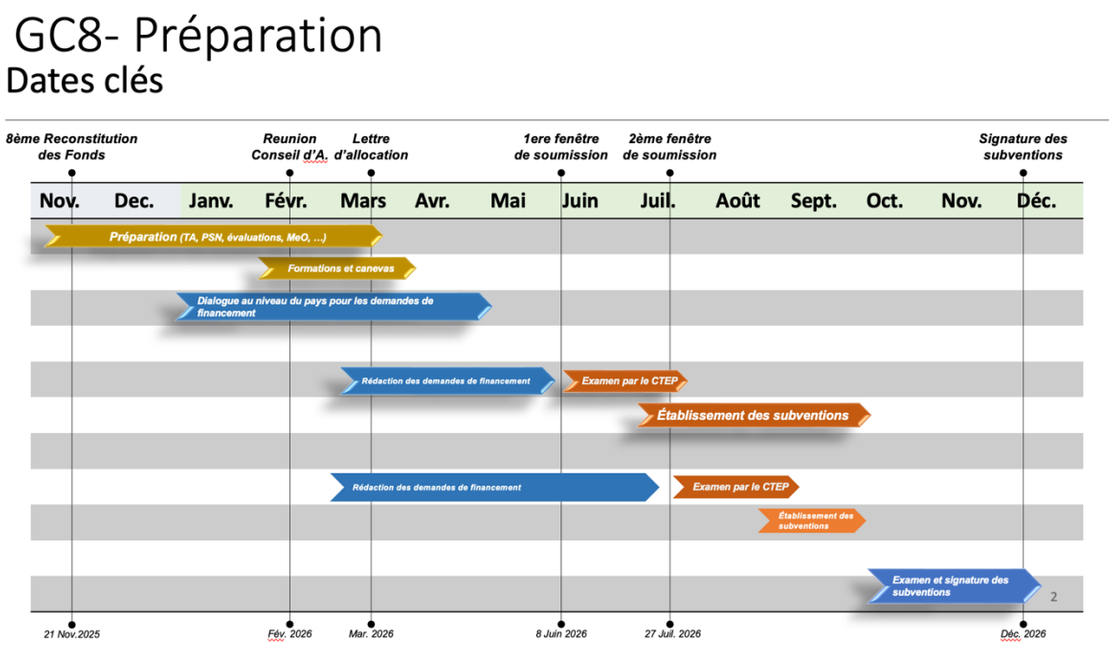


Figure 14. Timeline Soumission GC8

S'adapter aux nouvelles réalités du cycle de subvention 8 (CS8) : changements stratégiques

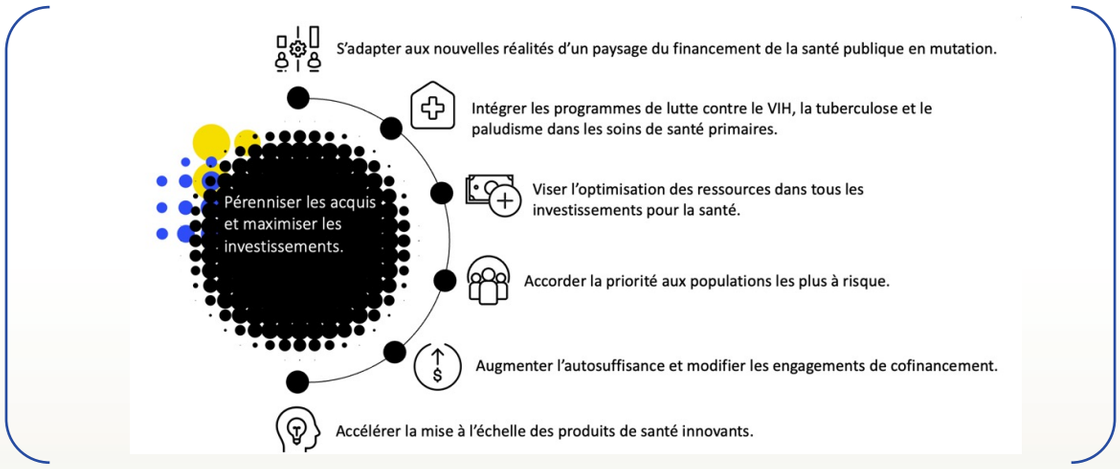


Figure 15. Changements stratégiques GC8

Journée Mondiale de Lutte contre le Sida : Mobiliser les acteurs pour transformer durablement la riposte

La Journée mondiale de lutte contre le Sida (JMS) 2025 a été célébrée le 1er décembre 2025 sous le thème « Surmonter les perturbations, transformer la riposte ». Cette commémoration a constitué un moment fort de mobilisation nationale en faveur de la riposte au sida, réunissant les autorités, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les communautés et l'ensemble des acteurs engagés. À cette occasion, un appel a été lancé en faveur d'un changement systémique visant à préserver les acquis de la riposte, renforcer la résilience du système national et consolider un modèle sénégalais reconnu à l'échelle africaine.







En prélude à la cérémonie officielle, plusieurs activités de sensibilisation et de mobilisation ont été organisées. Un Fitness Show, tenu sur la Corniche de Dakar, a rassemblé les acteurs de la riposte et la population générale autour de la promotion de la santé, du bien-être et de la prévention. Cette activité a été suivie d'un panel d'échanges consacré au thème de la JMS 2025, offrant un cadre de réflexion sur les défis actuels de la riposte et les transformations nécessaires pour garantir sa pérennité.

La célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida s'est également étendue à l'ensemble des régions du Sénégal à travers des activités coordonnées par les Directions Régionales de la Santé (DRS).










JOURNÉE MONDIALE SIDA
1er DECEMBRE 2025
TRANSFORMER
CNLS


EnPRISE
JOURNÉE MONDIALE SIDA
1er DECEMBRE 2025

5.5. Gestion de l'information stratégique

Dans un contexte marqué par l'évolution de l'épidémie et des défis de financement, l'information stratégique constitue un outil indispensable de gouvernance de la riposte au VIH. En sa qualité d'organe de coordination nationale, le CNLS assure la collecte, l'analyse, la synthèse et la valorisation des données stratégiques, tout en exerçant une fonction de veille et d'alerte. Ce dispositif permet d'éclairer la décision publique par des données probantes, d'anticiper les risques et les opportunités, d'identifier les priorités émergentes et d'orienter les réajustements nécessaires des politiques, des programmes et des interventions pour une riposte plus efficace, efficiente et durable.

Le CNLS assure également la coordination de l'élaboration du rapport mondial sur le sida transmis annuellement à l'ONUSIDA. À travers ce processus, il mobilise l'ensemble des parties prenantes nationales pour documenter les progrès réalisés, mesurer les performances au regard des engagements internationaux et mettre en évidence les défis persistants. Cet exercice de redevabilité contribue non seulement au suivi des objectifs mondiaux de lutte contre le VIH, mais constitue également un outil stratégique d'orientation des politiques nationales, de plaidoyer et de mobilisation des ressources.

Rapport mondial sur le Sida (Global AIDS Monitoring, GAM 2025)

La communauté internationale s'est résolue à apporter une riposte efficace à la pandémie du VIH et à adopter depuis 2001 plusieurs déclarations politiques sur le VIH/sida lors des assemblées générales de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces déclarations constituent des orientations fixant des objectifs que tous les pays adoptent et mettent en œuvre des stratégies pour les atteindre. En 2016, la Déclaration politique sur le VIH/sida des Nations Unies portait sur la stratégie d'accélération de la riposte contre le VIH et de la fin de l'épidémie du sida d'ici 2030.

En 2021, l'ONUSIDA a élaboré le document de stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 '' Mettre fin aux inégalités, Mettre fin au sida''. Il s'agit d'une nouvelle approche audacieuse qui utilise les inégalités pour combler les lacunes qui empêchent les progrès visant à mettre fin au sida. Elle vise à réduire ces inégalités qui sont à l'origine de l'épidémie de sida et à donner la priorité aux personnes qui n'ont pas encore accès aux services vitaux de lutte contre le VIH.

Ce rapport GAM fournit des informations et les performances du programme en 2025 qui seront utilisées aussi bien au niveau national qu'au niveau international pour la prise de décisions stratégiques.

Enquête nationale pour la détermination de la rétention des patients sous traitement ARV au Sénégal

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), en collaboration avec la Division de lutte contre le Sida et les IST (DLSI), le Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNT) et les Directions Régionales de la Santé (DRS) a organisé une étude pour déterminer la qualité de la prise en charge des patients vivant avec le VIH à travers les 157 sites de prise en charge (PEC) des PVVIH des 14 régions du Sénégal.

Cette enquête a permis de déterminer les rétentions à court, moyen et long terme des patients sous TARV au Sénégal et d'autres indicateurs de la prise en charge du VIH et de la co-infection TB/VIH. Par ailleurs, les données issues de cette enquête ont servi à évaluer les progrès du pays par rapport aux objectifs des 95-95-95 de l'ONUSIDA.

Digitalisation des données socio sanitaires

Dans le cadre du renforcement du système d'information sanitaire, le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS), en collaboration avec la Division de Lutte contre le Sida et les IST (DLSI) et la Direction du Système d'Information Sanitaire et Social (DSISS) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, a mis en place le Module Tracker VIH.

Avec l'appui de partenaires notamment, le projet EpIC/FHI 360 et le CDC, plusieurs activités ont été menées durant ce processus notamment, les importations de données, de renforcement de capacités des prestataires à travers des coachings sur site et des supervisions qui ont abouti à l'enrôlement de 97 sites de prise en charge au niveau des 7 régions soutenues par le projet EpIC dans le Tracker VIH en 2024.

Au cours de l'année 2025, le Tracker VIH a été mis à l'échelle sur l'ensemble des 157 sites de prise en charge que compte le pays.

Dans le cadre de l'amélioration du Système national de suivi et évaluation ainsi que la gestion des doublons, le programme VIH a mis en œuvre un Système d'identification biométrique par empreinte digitale (SIBED). En vue de son extension au niveau national, un projet pilote est en cours de réalisation au niveau de 6 sites. Par ailleurs, une étude d'acceptabilité est en train d'être menée.





6. AMELIORATION DU SYSTEME DE GESTION

Depuis 2016, le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS) a engagé une démarche qualité visant à renforcer l'efficacité et la performance de ses activités. Afin de se conformer au décret présidentiel n°2017 461 et aux orientations du Plan Stratégique National, le SE/CNLS a adapté et actualisé son système de management de la qualité (SMQ). Cette dynamique a permis l'obtention de la certification ISO 9001 version 2015 délivrée par Bureau Veritas en 2019.

L'efficacité continue de cette gouvernance s'est traduite par le renouvellement réussi de la certification ISO en 2022 et en 2025.



Bureau Veritas Certification

Secretariat Exécutif du Conseil National de Lutte Contre le SIDA au Sénégal (SE/CNLS)

Sis au Centre Hospitalier National Universitaire Fann (CHUN Fann)
BP 25927 DAKAR –Fann SENEGAL

Bureau Veritas Certification Holding SAS - UK Branch certifie que le système de management de l'organisation a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme : Standard

ISO 9001 :2015
Domaine d'activité

COORDINATION NATIONALE DE LA RIPOSTE AU SIDA AU SENEGAL

Date de la première certification : **26 Février 2019**
Date d'expiration du cycle précédent : **26 Février 2025**
Date d'audit de renouvellement : **19 Juin 2025**
Date de début du cycle de renouvellement : **06 Août 2025**
Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **26 Février 2028**

Certificat N °AFR 20250806 SEN Q SEC *Version: N °1* *Date d'émission: 06 Août 2025*

UKAS MANAGEMENT SYSTEMS 0008

Adresse de l'organisme de certification : 5e étage, 100 Lower Thames Street, Londres, EC3R 6DL, Royaume-Uni
Bureau local : Adresse : VDN X Ancienne Piste Mermoz Pyrotechnie
www.bureauveritas.com

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez Scanner le QR ou téléphoner au 00221 865 12 20



CNLS CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA DU SÉNÉGAL

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Communication
AF 01 R 02 SP 12
du 01 Juin 2026

POLITIQUE QUALITE DU SE/CNLS

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS), instance nationale de coordination de la riposte au VIH/sida au Sénégal, s'est engagé dans une démarche qualité depuis 2017 et est certifié ISO 9001 version 2015 depuis février 2019.

À travers ses missions de planification stratégique, de coordination, de mobilisation des ressources, de partenariat et de gestion de l'information stratégique, le SE/CNLS met en œuvre un Système de Management de la Qualité (SMQ) visant à améliorer en continu ses performances et à contribuer à l'élimination de l'épidémie à l'horizon 2030.

À ce titre, le SE/CNLS s'engage à :

- Assurer la pérennité de la riposte et un accès équitable aux services de prévention et de prise en charge du VIH pour toutes les populations ;
- Renforcer la coordination, le suivi et la gestion efficiente des ressources ;
- Garantir la satisfaction des parties intéressées ;
- Promouvoir l'innovation et la sécurité de l'information.

La Secrétaire Exécutive s'engage à mettre à disposition les ressources nécessaires et à veiller à l'amélioration continue du SMQ, dans le respect des exigences légales et réglementaires.

La Secrétaire Exécutive du SE/CNLS
Dr Safiatou THIAM

CHU FANN BP : 25927 Dakar SENEGAL
Tel: 33 869 09 09 - Email: cnls@cnls-senegal.org
www.cnls-senegal.org





Audit de renouvellement de la certification ISO 9001

La pérennisation de cette performance repose sur un plan d'action structuré autour des piliers fondamentaux :

- ***Gouvernance et adaptation :*** Évaluation proactive des risques et des opportunités en fonction de l'évolution du contexte national et international.

- ***Sécurité et capital humain :*** Installation d'un comité Hygiène et Sécurité, évaluation des risques professionnels, formation du personnel et exercices de gestion de crise (simulations d'incendie).

- ***Amélioration continue :*** Audits internes, évaluation annuelle des prestataires, traitement des dysfonctionnements, enquêtes de satisfaction clients et revues de direction annuelles.

Installation Comité Hygiène et Sécurité avec l'inspecteur du travail



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions
Direction générale du Travail et de la Sécurité sociale
Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale de Dakar

N°000 0 0003381 /IRTSS Dk/mn
Dakar, le 28 MAI 2025

ATTESTATION D'INSTALLATION CHST

Je soussigné, Abdoul Aziz BADIANE , Inspecteur régional du Travail et de la Sécurité sociale de Dakar atteste que le Comité d'Hygiène et de Sécurité du Travail (CHST) du **CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA** sise à Dakar, FANN est officiellement installé ce mercredi 28 mai 2025 conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n°94-244 du 07 mars 1994 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités d'hygiène et de sécurité du travail.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

L'Inspecteur régional

L'Inspecteur régional
Abdoul Aziz BADIANE





Installation Comité Hygiène et Sécurité avec l'inspecteur du travail

6.1. Audit externe du programme

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) a reçu un audit externe indépendant du Fonds mondial réalisé par le cabinet AMC Ernst & Young pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025. Les résultats de cet audit témoignent une solidité de la gestion financière et programmatique du programme.

Opinion sur les états financiers

L'auditeur a émis une opinion régulière et sincère sur les états financiers à des fins spéciales de la subvention qui présentent, dans tous leurs aspects significatifs, les revenus du programme, les dépenses engagées et le solde de trésorerie de l'exercice, conformément aux méthodes comptables applicables. Une opinion sur la conformité relative à la période de clôture du cycle NFM3 étalée sur l'exercice 2025 est relevée.

Aucune dépense inéligible détectée

L'audit a porté sur un échantillon représentant 59 % du total des dépenses de la subvention, soit près de 2,6 millions d'euros sur 4,4 millions d'euros de dépenses totales. À l'issue de ces travaux approfondis, aucune dépense inéligible n'a été identifiée sur l'ensemble des entités auditées — récipiendaire principal comme sous-récipiendaires — toutes catégories de coûts confondues.

Procédures de contrôle interne jugées efficaces

L'évaluation du système de contrôle interne révèle des résultats globalement très satisfaisants. L'évaluation globale des risques financiers, conduite conformément au référentiel du Fonds Mondial, place le programme à un niveau de risque faible sur cinq des six sous-catégories définies : modalités de circulation des capitaux, contrôles internes, comptabilité et rapports financiers, rapport coût-efficacité et modalités d'audit.

6.2. Audit interne

Le CNLS dispose d'un service d'audit interne qui joue un rôle déterminant dans le dispositif de gouvernance et de contrôle du programme. Il conduit régulièrement des missions d'audit interne portant sur les processus clés du SE/CNLS et des Sous Récipiendaires, afin d'évaluer la conformité, l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques. Il assure également le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des audits internes, externes et des revues du Fonds mondial, garantissant ainsi une amélioration continue des pratiques de gestion.
Sur les dix (10) recommandations issues de l'audit externe de l'exercice précédent, huit (08) sont mises en œuvre ou traitées, soit un taux d'exécution de 80 %. Concernant les audits internes, 84 % des recommandations sont traitées ou en cours, ce qui montre un engagement réel dans l'amélioration continue.

7. BILAN SOCIAL DU SE/CNLS



7.1. Ressources Humaines du CNLS

Au 31 décembre 2025, le SE/CNLS compte un effectif de 103 agents, contre 95 en 2024, soit une augmentation nette de 8 agents (+8,4 %), répartis entre le niveau central, les régions et les structures d'appui aux partenaires de mise en œuvre. Cette évolution traduit un renforcement des ressources humaines afin de soutenir les activités du programme.

La composition du personnel reflète une équipe à la fois expérimentée et dynamique, combinant des compétences confirmées et de jeunes talents, en adéquation avec les exigences d'innovation, d'intégration et de performance qui caractérisent la riposte au VIH.

L'effectif est constitué de 66 hommes et 37 femmes. La majorité des agents évoluent sous contrat à durée de projet.

Cette diversité de profils et d'expériences constitue un atout majeur pour la mise en œuvre efficace des missions du Secrétariat Exécutif et l'atteinte de ses objectifs stratégiques.



Tableau 10.Evolution du personnel entre 2024 et 2025

DETERMINANTS	SIEGE		REGIONS		DETACHEMENT AUPRES DES PARTENAIRES		SOUS TOTAL	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
CDD	49	52	21	18	08	11	78	81
PRESTATAIRES	11	13	04	05	02	02	16	20
CONSULTANTS	01	01	-	-	-	-	01	01
FONCTIONNAIRES	03	03	-	-	-	-	03	03
NOMBRE PERSONNEL	60	65	25	25	10	13	95	103
CADRES	28	33	9	10	03	04	40	47
NON-CADRES	37	34	15	13	07	09	59	56
NBRE ENTREES	00	10	01	01	-	-	01	11
NBRE SORTIES	04	02	02	00	-	-	06	02

Mouvements du personnel

Au cours de l'année 2025, le SE/CNLS a procédé à dix (10) recrutements et enregistré deux (02) démissions et deux (02) départs à la retraite. Par ailleurs, quatre (04) promotions internes ont été accordées, témoignant de l'engagement de l'institution à reconnaître les performances, valoriser les compétences internes et offrir des perspectives d'évolution professionnelle à son personnel. Ces mesures ont contribué au renforcement des capacités organisationnelles et à la motivation des équipes.

Renforcement des capacités

En 2025, trois (3) formations ont été financées au profit de certains agents du SE/CNLS, contribuant au renforcement de leurs compétences professionnelles. Par ailleurs, quatre (04) activités de renforcement de capacités ont été organisées en interne, en complément d'initiatives soutenues par des partenaires techniques, notamment l'ARCOP, permettant ainsi de consolider les acquis et d'améliorer la performance globale des équipes.

Santé, sécurité et bien-être au travail

Dans le cadre du suivi de la santé du personnel, une visite médicale annuelle a été organisée. Cette activité s'inscrit dans la politique de prévention et de promotion de la santé au travail, visant à assurer le bien-être des agents et à détecter précocement d'éventuels risques sanitaires.

Par ailleurs, le personnel du SE/CNLS bénéficie d'une couverture d'assurance, permettant de prendre en charge une partie des frais de santé et de renforcer la protection sociale des agents.

Mise en place du CCRH

Dans le cadre de la réorganisation de l'UGRH et pour renforcer la gestion stratégique des ressources humaines, le Secrétariat Exécutif du CNLS a mis en place le Comité Consultatif des Ressources Humaines (CCRH).

Intégration Amicale des agents de la primature (AMAP)

Dans le souci de renforcer le bien-être social de ses agents et de promouvoir leur intégration au sein de la primature, le CNLS a procédé à l'adhésion de son personnel à l'Amicale des Agents de la Primature à travers la Caisse de Solidarité. Cette initiative vise à permettre aux agents de bénéficier des différents avantages, prestations et mécanismes d'entraide offerts par ladite amicale.

Cette adhésion a également favorisé une participation accrue du personnel du CNLS aux activités socioculturelles organisées par la Primature, notamment à l'Arbre de Noël et à la journée d'octobre Rose. Cet événement a constitué un moment privilégié de convivialité, de partage et de renforcement des liens entre les agents et leurs familles, contribuant ainsi à la cohésion sociale et au bien-être du personnel.

Journée internationale des droits des femmes avec le personnel du SE/CNLS

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le CNLS a organisé une conférence placée sous le thème : « Équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle : conseils en développement spirituel ». Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles liées au bien-être, à l'épanouissement personnel et à la conciliation harmonieuse des responsabilités professionnelles et familiales, offrant ainsi au personnel des outils pratiques pour renforcer son équilibre de vie.



Dans le prolongement de cette célébration et conformément à ses valeurs de solidarité et d'engagement social, le CNLS a également procédé à un don en nature au profit des pensionnaires de la Maison d'Arrêt de Liberté 6. Cette action de solidarité témoigne de la volonté de l'institution de contribuer au bien-être des populations vulnérables et de promouvoir les valeurs de partage et d'inclusion sociale.



7.2. Plan d'Intégration et de pérennisation des ressources humaines du SE/CNLS

La perspective de l'arrêt des financements du Fonds mondial constitue un défi majeur pour la pérennité des capacités institutionnelles du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS). Depuis plus de vingt-trois ans, cette subvention a permis de financer une part importante des ressources humaines mobilisées pour assurer la coordination nationale de la riposte, tant au sein du SE/CNLS que de plusieurs structures partenaires. À terme, plus de la moitié des effectifs actuellement engagés dans la coordination multisectorielle risquent d'être affectés, avec des conséquences importantes sur la continuité des missions stratégiques du CNLS et sur la préservation des acquis de la riposte.

Conscient de ces enjeux, le SE/CNLS va élaborer un **Plan d'intégration et de pérennisation des ressources humaines,** destiné à anticiper cette transition et à préserver les compétences indispensables à la coordination nationale. Ce plan s'inscrit dans une démarche de souveraineté et de durabilité, visant à réduire progressivement la dépendance aux financements extérieurs tout en garantissant la continuité des fonctions essentielles de gouvernance, de coordination et de suivi stratégique de la riposte au VIH.

Le plan repose sur plusieurs axes prioritaires :

- la conduite d'un plaidoyer auprès des plus hautes autorités de l'État en faveur de l'intégration progressive des agents du SE/CNLS dans la Fonction publique, ainsi que l'identification des postes stratégiques devant être pris en charge par le budget national ;

- le recentrage des interventions du SE/CNLS sur ses missions régaliennes, notamment la coordination multisectorielle, le leadership stratégique, le plaidoyer, la mobilisation des partenaires, la veille ainsi que la gestion de l'information stratégique ;

- la mise en place d'un mécanisme national durable de sécurisation des emplois permettant de préserver les expertises développées au fil des années, de maintenir la stabilité des équipes et de garantir la continuité des fonctions critiques de coordination.

Au-delà de la préservation des emplois, cette démarche constitue un investissement dans le capital humain national. Elle vise à protéger un savoir-faire stratégique construit depuis plus de deux décennies, reconnu comme l'un des principaux facteurs de performance de la riposte sénégalaise au VIH.

À travers cette initiative, le SE/CNLS réaffirme son engagement en faveur de la pérennisation des acquis de la riposte et de la transition vers un financement plus durable des fonctions essentielles de coordination. Ce plan sera pleinement aligné sur les orientations du cycle de financement GC8 du Fonds mondial ainsi que sur les priorités du Plan stratégique national intégré (PSNI) 2026-2030. Il constitue un levier essentiel pour garantir une coordination nationale efficace, résiliente et portée par des ressources humaines qualifiées, stables et durablement prises en charge par l'État.

8. EXECUTION BUDGETAIRE 2025



La mise en œuvre du programme de lutte contre le sida en 2025 a permis de mobiliser un montant global de **3 892 091 745 CFA dont 1 000 000 000 CFA** financés par la Contrepartie Etat.

Tableau 11. Sources de Financement du CNLS, 2025

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANTS MOBILISES
CONTREPARTIE ETAT	1 000 000 000
FONDS MONDIAL/GC7	2 852 070 297
ONUSIDA	12 554 638
CAMPAGNE EVVIH	8 750 000
JSSS	18 716 810
TOTAL	3 892 091 745

Sources : UGAF 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2025, le SE/CNLS a signé des conventions avec les partenaires opérationnels. Il s'agit des secteurs impliqués dans la riposte au VIH et des services de référence.



Tableau 12. Budget 2025 alloué aux ministères sectoriels

Libellé	Budget CPE	Budget FM	Budget CNLS
AUTRES SECTEURS MINISTERIELS	**36 641 902**	**248 495 757**	**285 137 660**
MINISTERE DE LA JUSTICE	755 997	89 569 492	90 325 489
MINISTERE DU TRAVAIL	755 997	19 749 999	20 505 996
MINISTERE DE LA FAMILLE	10 875 990	24 052 288	34 928 278
MINISTERE DES FORCES ARMEES	5 175 009	17 927 991	23 103 000
MINISTERE DE L'EDUCATION	2 756 010	5 579 161	8 335 171
MINISTERE DE LA JEUNESSE	5 755 996	72 134 316	77 890 313
MINISTERE DE L'INTERIEUR	10 566 903	19 482 511	30 049 414
MSAS	**114 759 408**	**763 570 393**	**878 329 801**
CRCF	22 434 379	16 894 927	39 329 306
CTA	11 250 004	23 435 323	34 685 327
DLSI	9 900 005	262 517 317	272 417 322
LBV	28 049 974	38 569 917	66 619 892
CEPIAD	-	47 436 993	47 436 993
PNA	-	95 188 262	95 188 262
DIRECTIONS REGIONALES DE SANTE	43 125 047	279 527 653	322 652 700
SOCIETE CIVILE	**42 749 990**	**-**	**42 749 990**
RESEAU DES ASSOCIATIONS	23 999 997	-	23 999 997
SIDA SERVICE	18 749 993	-	18 749 993
Total	**194 151 301**	**1 012 066 150**	**1 206 217 451**

Tableau 13. Suivi de l'exécution par module/interventions au 31 décembre 2025

Libellé	GC7	CPE	AUTRES PARTE-NAIRES	TOTAL CNLS	GC7	CPE	AUTRES PARTE-NAIRES	TOTAL CNLS	Exec (%)
Mesures de prévention	358 331 080	88 145 265	12 554 638	459 030 983	226 015 304	72 803 482	12 554 638	311 373 424	68%
Élimination de la transmission verticale	278 508 119	4 999 993	-	283 508 112	309 062 714	-	-	309 062 714	109%
Services de dépistage différenciés du VIH	418 582 036	29 999 997	-	448 582 032	218 963 222	-	-	218 963 222	49%
Traitement, prise en charge et soutien	1 880 591 710	4 197 521	-	1 884 789 231	1 023 280 155	26 416 857	-	1 049 697 012	56%
Réduire les obstacles liés aux droits humains lutte HIV/TB	362 083 987	-	-	362 083 987	152 690 187	2 400 000	-	155 090 187	43%
TB/VIH	18 176 162	-	-	18 176 162	2 265 216	2 947 358	-	5 212 574	29%
Gestion de programme	555 428 533	778 907 173	-	1 334 335 706	640 466 792	784 120 514	-	1 424 587 306	107%
SRPS : renforcement des systèmes communautaires	-	33 224 983	-	33 224 983	-	60 245 258	-	60 245 258	181%
SRPS : systèmes de suivi et d'évaluation	377 772 176	60 525 061	-	438 297 237	279 326 706	49 551 330	-	328 878 036	75%
Total	**4 249 473 803**	**999 999 992**	**12 554 638**	5 262 028 433	**2 852 070 297**	**998 484 799**	**12 554 638**	**3 863 109 734**	**73%**



9. DEFIS ET PERSPECTIVES

Les résultats présentés dans ce Rapport 2025 confirment que le Sénégal demeure sur une trajectoire favorable pour atteindre l'objectif de mettre fin au sida comme menace de santé publique à l'horizon 2030.

Les progrès enregistrés dans l'accès au traitement, la réduction progressive des nouvelles infections et celle de la mortalité liée au VIH témoignent des efforts soutenus du Gouvernement du Sénégal, des partenaires techniques et financiers, des organisations communautaires et de l'ensemble des acteurs de la riposte. Toutefois, ces acquis restent fragiles et leur consolidation dépendra de la capacité du programme à s'adapter à un contexte marqué par des mutations profondes.

L'année 2025 constitue en effet un tournant pour la riposte nationale. L'arrêt des financements du gouvernement américain, le recentrage des priorités ayant conduit à la déprioritisation de certaines interventions et à la réduction de la subvention du Fonds mondial (GC7) en cours d'exécution, ainsi que la baisse des ressources publiques nationales, ont considérablement augmenté les contraintes sur la mise en œuvre des interventions. Ce contexte impose une priorisation des investissements, une recherche d'efficience et une accélération du plaidoyer pour la transition vers un financement plus durable de la riposte au VIH.

Aujourd'hui, les acquis programmatiques se retrouvent fragilisés et leur pérennisation constitue une priorité pour une riposte efficace qui garantit la réussite de l'engagement de mettre fin au sida comme problème de santé publique.

Les efforts devront dès lors être concentrés sur les interventions à plus fort impact afin d'accélérer l'atteinte des cibles 95-95-95 et de réduire les inégalités persistantes. Une attention particulière devra être accordée à l'identification des personnes qui manquent encore au dépistage et aux soins, au renforcement du lien vers le traitement et de la rétention sous traitement, à l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH, à l'amélioration du dépistage précoce et de la prise en charge des enfants vivant avec le VIH, ainsi qu'au renforcement de la prévention des nouvelles infections chez les adolescent.e.s, les jeunes, les hommes avec un risque élevé et les populations prioritaires, notamment les consommateurs de drogues injectables.

Le développement de modèles différenciés de prestation de services, l'extension du dépistage communautaire et de l'auto-dépistage du VIH, l'élargissement de l'accès à la PrEP ainsi que l'intégration des services VIH avec ceux de la tuberculose, des hépatites, des IST, de la santé sexuelle et reproductive et des soins de santé primaires constitueront des leviers essentiels pour maintenir les performances malgré les restrictions budgétaires.

La réussite de ces orientations dépendra également de la capacité à préserver un environnement favorable aux droits humains, à l'égalité de genre et à la participation communautaire. La persistance de la stigmatisation, des discriminations, des violences basées sur le genre ainsi que des obstacles sociaux, institutionnels et juridiques continue de limiter l'accès des populations les plus vulnérables aux services de prévention, de dépistage, de traitement et de soutien. Dans le contexte de réduction des financements, il sera essentiel de protéger les interventions communautaires et les actions en faveur des droits à la santé afin de garantir une riposte inclusive, équitable et centrée sur les personnes.

Parallèlement, le renforcement des piliers essentiels du système de santé demeure une condition indispensable pour améliorer la qualité, l'efficience et la résilience de la riposte au sida. La sécurisation de la chaîne d'approvisionnement, le renforcement des capacités des laboratoires, la digitalisation, le suivi-évaluation, la coordination multisectorielle ainsi que l'accompagnement des structures de mise en œuvre devront être consolidés afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles.

Les perspectives des prochaines années s'inscrivent dans un environnement financier international appelé à rester durablement contraint, comme l'illustrent les résultats de la dernière reconstitution des ressources du Fonds mondial, qui devraient se traduire par une allocation moins favorable pour le Sénégal pour le prochain cycle de financement. Cette situation renforce l'urgence de mettre en œuvre la feuille de route nationale sur la durabilité de la riposte, d'accroître la mobilisation des ressources domestiques, de développer des mécanismes innovants de financement et de renforcer l'implication de l'ensemble des secteurs de l'État ainsi que du secteur privé national.

L'actualisation du Plan stratégique national pour une riposte multisectorielle intégrée contre le VIH, la Tuberculose, les Hépatites virales et les IST (PSNI) 2026-2030, en cohérence avec l'Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 », offrira une opportunité majeure pour recentrer les investissements sur les interventions à fort impact, renforcer la souveraineté sanitaire et consolider une riposte contre le sida, la tuberculose, les IST et les hépatites de façon plus intégrée, plus efficiente, plus résiliente et fondée sur le droit à la santé.

CNLS
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA DU SÉNÉGAL

Adresse : CHU FANN Code postal : 25927
Ville : Dakar - Pays : SENEGAL
Tél : 33 869 09 09 - Email : cnls@cnls.gouv.sn
www.cnls-senegal.org





